

MEMOIRES MINORITAIRES

Ce document est mis en ligne par l'association Mémoires minoritaires sous la licence Creative Common suivante : CC-BY-NC. Vous pouvez ainsi librement utiliser le document, à condition de l'attribuer à l'auteur.trice en citant son nom. La reproduction, la diffusion et la modification sont possibles, en revanche l'utilisation ne doit pas être commerciale. Pour plus d'information : <https://creativecommons.org/>

Pour soutenir notre initiative indépendante, merci de faire un don à l'adresse suivante : [DONNER](#)

Votre don permettra de pérenniser la libre diffusion des archives LGBTQI+. Exemple : 5 € = 1 fanzine, 10 € = 1 numéro de revue...

Nous ne sommes pas responsables des propos ou des images des documents numérisés : ceux-ci peuvent être destinés à un **public averti** et **majeur** (langage violent, images pornographiques, discussion sur des sujets sensibles, destruction du patriarcat, jets de paillettes, etc...).

Si vous êtes propriétaire d'un document numérisé, merci de nous contacter rapidement à l'adresse mail suivante : contact@memoiresminoritaires.fr . Nous retirerons le document dans les plus brefs délais et nous serons heureux.de discuter avec vous des modes de diffusion futurs.



arcadie

MOUVEMENT HOMOPHILE DE FRANCE

juin 1978
25^e année

294

REVUE PARAISSANT LE 15 DE CHAQUE MOIS

TARIF DES ABONNEMENTS

	1 an	6 mois
France, Italie	75 F	38 F
Etranger	95 F	48 F

Abonnement de soutien : 1 an : 90 F — Etranger : 110 F

Abonnement d'Honneur à partir de 150 F

Le numéro : 7 F

« Arcadie » est toujours expédié sous pli fermé

Abonnements - Correspondances - Envoi de textes

« ARCADIE »

61, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris

Tél. : 770-18-06

Chèque bancaire ou C.C.P. Paris n° 10-664-02 N
au nom de « ARCADIE »

La Direction reçoit uniquement sur rendez-vous.
Les Auteurs qui sont avertis que leur texte n'est pas accepté
peuvent le reprendre à la Direction. Celle-ci décline toute
responsabilité pour les manuscrits qui lui sont confiés.
Les textes publiés engagent la seule responsabilité des Auteurs.
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays, y compris l'U.R.S.S.

Timbre pour toute correspondance.

3 F pour tout changement d'adresse.

ARCADIE A PARIS ET EN PROVINCE

A Paris un club ouvert plusieurs jours par semaine organise des manifestations diverses (cinéma, théâtre, débats, causeries, etc). En Province des délégations d'*Arcadie* existent et organisent également des réunions, ainsi déjà à Lille, Metz, Strasbourg, Dijon, Lyon, Grenoble, Marseille, Nice, Toulouse, Bordeaux, Rennes, Troyes, Saint-Etienne, Angers, Perpignan, Besançon, Montpellier, Béziers, etc.

Pour tous renseignements s'adresser à *Arcadie* à Paris.

Copyright « Arcadie 1978 »

Le Directeur A. BAUDRY - Imp. Durand - 28600 LUISANT

Dépôt légal 1978. N° 438 — Imprimé en France

Commission paritaire N° 56848

ARCADIE

MOUVEMENT HOMOPHILE DE FRANCE
REVUE LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE JUIN 1978

SOMMAIRE

Informes	312
Pourquoi un sondage ? par ANDRÉ-CLAUDE DESMON.	313
Les murailles, par JEAN-PIERRE Aoustin	318
Trois nouvelles sanguines, par JEAN-NOEL SEGRESTAA	326
Discours juridique et perversions sexuelles, par ANDRÉ CLAIR	329
Une nouvelle homophile de Tchekhov, par JEAN-CLAUDE VILBERT	337
Nouvelles de France, par JEAN-PIERRE MAURICE ..	340
Promenade au Père Lachaise, par M ^e GURY	347
L'homosexuel et l'ordre phallocratique, par ALAIN JEAN	353

LIVRES :

<i>Le regard du voyageur</i> , de F.-O. ROUSSEAU	355
<i>Mes cahiers bleus</i> , de Lianne de PONGY	356

CINÉMA :

<i>Bande de flics</i> , de Robert ALDRICH	358
<i>La maîtresse légitime</i> , de Marco VICARIO	359
<i>Betsy</i> , de Daniel PETRIE	360

TÉLÉVISION :

<i>La prostitution des enfants</i>	362
--	-----

INFORMER

Tous les homosexuels en sont bien persuadés : il faut informer nos compatriotes des réalités de l'homophilie.

Arcadie, certes, s'y emploie par la diffusion de sa revue comme de ses autres éditions auprès de très nombreuses personnalités.

Il y a la parole.

C'est pourquoi MM. les Délégués de province sont chargés de trouver des lieux de prise de parole et d'y organiser des débats.

Ainsi se réjouit-on de la conférence-débat animée par Pierre Fontanié à Valence, organisée par l'Union rationaliste de la Drome et de l'Ardèche.

A Romilly-sur-Seine c'est devant 500 personnes que M^e Lamou présente et illustre l'homophilie à la maison des jeunes.

Le Délégué de Rennes qui participe activement aux journées du Planning familial où il est invité, et celui de Bordeaux à l'École Nationale de la Magistrature où l'homosexualité forme le centre d'un débat avec le Dr Guasch.

Et le Languedoc-Roussillon qui avec son délégué anime une soirée à Béziers avec le Planning familial.

André Baudry qui à l'Université de Liège parle de nos problèmes, et qui les évoque encore avec Ellula Perrin sur les antennes de la Belgique. Et c'est lui encore comme invité de Robert Merle, qui sur Antenne 2 le jour de l'Ascension peut parler de l'homophilie.

C'est naturellement l'exposition de Besançon dont la presse rend compte et qui durant cinquante jours présente de façon si sereine et si objective, si intelligente et si nuancée tous les aspects de la vie homophile, sans compter les débats et conférences. Mais nous reviendrons longuement dans un prochain numéro sur cette prestigieuse réussite qui doit maintenant aller dans d'autres villes de France.

Et *informer*, pour *Arcadie*, c'est informer avec gravité, sérénité, dignité.

POURQUOI UN SONDAGE ?

En 1979, le vingt-cinquième anniversaire d'*Arcadie* sera marqué par l'organisation de notre deuxième congrès international, lui-même précédé par la parution d'un numéro spécial de la revue : le Trois-centième. Pour donner à ces manifestations tout l'éclat que nous désirons leur voir connaître, nous avons décidé de commander, à l'un des grands instituts spécialisés, un sondage sur ce que les Français pensent de l'homosexualité. Un sondage analogue à ceux que les journaux publient sur toutes sortes de thèmes, mais qui aura pour lui d'être le premier réalisé en France sur ce sujet (1) et qui, grâce à cela, devrait connaître un certain retentissement. Le numéro 300 de la revue en publiera les résultats, en exclusivité, et les commentera ; le deuxième congrès lui-même sera consacré au même sujet : quelle image de l'homosexualité et des homosexuels se forment aujourd'hui nos compatriotes ? Pourquoi cette image ? Qu'est-ce qui peut la faire évoluer ?

Comme on le voit, ce sondage jouera un double rôle. Il sera d'abord le « gadget », le « truc » destiné à surprendre l'opinion et à attirer l'attention sur *Arcadie* et son deuxième congrès international. Mais il sera aussi source d'information, matière à réflexion, point de départ des travaux et des études qui marqueront notre congrès. C'est dire que l'idée d'organiser un sondage ne relève pas du caprice mais que, au contraire, elle s'insère dans un dispositif cohérent dont elle est l'un des éléments essentiels : avoir, pour la première fois, une approche rigoureuse de ce que les Français — selon leur âge, leur origine, leur profession — savent, s'imaginent savoir ou ne savent pas de l'homosexualité ; appréhender, pour la première fois, autrement que par le recours à tel ou tel exemple particulier, comment les Français situent leur comportement — ostracisme,

(1) Conçu, commandé, payé par des homosexuels.

méfiance, peur, moquerie, indifférence — vis-à-vis des homosexuels, c'est pour *Arcadie* un élément important pour la conduite de son action. Ce sera aussi, *peut-être*, pour l'opinion publique française elle-même, qui se prétend souvent la plus intelligente du monde, une surprise inattendue. Les classes libérales les plus avancées, celles qui prennent la défense des minorités et des libertés individuelles, découvriront *peut-être* que l'ignorance et l'intolérance règnent encore en maître sur l'opinion de notre pays et que le combat d'*Arcadie* a besoin d'être soutenu.

Tel est notre projet. Et c'est pourquoi *Arcadie* a lancé auprès de tous une souscription destinée à couvrir les frais élevés de ce sondage.

Mais déjà des inquiétudes se manifestent, des interrogations sont formulées, des critiques sont clairement proférées : pourquoi dépenser tant d'argent pour un sondage alors qu'il y a des Arcadiens dans le besoin ? Et justement pour un sondage dont on peut déjà imaginer le résultat ? Cela vaut-il la peine de dépenser de l'argent pour savoir — ce que nous savons déjà — que nos concitoyens sont contre l'homosexualité et, bien pire, à travers ce sondage, les conforter dans cette hostilité ? Plus grave, les autorités ne risquent-elles pas de s'appuyer sur des résultats défavorables pour refuser de modifier la législation actuelle dans le sens d'une plus grande équité ? « L'opinion n'est pas prête, nous répondra-t-on, voyez votre sondage. »

Ces critiques ont déjà été exprimées par quelques-uns ; nous savons qu'elles partent de bons sentiments et que ceux qui les profèrent sont de bonne foi, mais, en toute franchise nous ne pensons pas qu'elles soient fondées. Aussi avons-nous tenu à nous en expliquer clairement ici.

1° « Un sondage est trop cher ; cet argent pourrait être mieux utilisé et d'abord pour venir en aide à certains déshérités. »

Arcadie est un *Mouvement* voué à l'action et non une société confidentielle de secours mutuel. Nous a-t-on assez reproché, il fut un temps, de n'être qu'un club de laissés pour compte se complaisant trop facilement dans la contemplation de ses malheurs ! Certains de nos jeunes n'auraient-ils pas voulu qu'*Arcadie* emboîte le pas aux formes d'action les plus extrêmes alors à la mode ? Qu'on ne vienne pas aujourd'hui reprocher à *Arcadie* de se situer sur le plan de l'action et de la seule action efficace, à savoir l'informa-

tion de l'opinion. Certes *Arcadie* ne renie pas sa mission de solidarité entre homosexuels, entre tous les homosexuels. Mais il ne faut pas tout confondre. Quand on veut agir il faut se donner les moyens d'agir. Quel est le mouvement politique ou social, fut-il modeste et voué de la façon la plus sincère à la défense des causes les plus justes, les plus nobles, qui ne consacre une part importante de son budget à une politique de relations publiques, c'est-à-dire à un certain nombre de dépenses — publications, tracts, affiches, etc... — destinées à faire connaître son existence et son combat ? Si une critique devrait être formulée ici, ce serait plutôt celle-ci : pourquoi *Arcadie* consacre-t-elle si peu de moyens pour se faire connaître ? pourquoi a-t-elle si peu recours à la publicité sous toutes ses formes ? Mais personne, jamais, n'a fait ce reproche. Pourquoi ? Parce que peut-être chez les homosexuels français subsistent ce vieux réflexe : « moins on parlera de nous, mieux ça vaudra ». Parce qu'aussi, dans nos pays latins, où se mêlent l'héritage catholique et bourgeois, persiste une certaine pudeur, presque sacrée, à l'égard de l'argent : « consacrer de l'argent à défendre l'homosexualité ce n'est peut-être pas bien ; ce n'est pas pur ; si d'ailleurs c'est une bonne cause, elle n'a pas besoin d'argent ». C'est ce qui explique aussi que depuis sa création *Arcadie* n'a jamais reçu un don ou legs important de la part de très riches arcadiens. Certains ont préféré léguer leur immense fortune à des œuvres religieuses ; était-ce pour racheter leurs « péchés » ? N'ayons donc pas peur de l'argent. Il en faut pour agir. Et il n'y a absolument rien de scandaleux à consacrer quelques dizaines de milliers de francs à un sondage. Sait-on d'ailleurs que l'organisation du congrès lui-même — location des salles, invitations des conférenciers, etc. — coûtera bien plus cher que le sondage lui-même. Est-ce une raison pour ne pas faire ce congrès ? Mais il n'y a pas de miracle. *Arcadie* a des ressources modestes, des réserves nulles. Le prix du congrès sera couvert par la participation de ceux qui y viendront et le sondage, si nous voulons qu'il se réalise, doit être financé grâce à la souscription.

2° « Il est inutile, il est même dangereux, de révéler, à travers un sondage, que l'opinion française est hostile à l'homosexualité. »

Faut-il pratiquer la politique de l'autruche et s'enfouir la tête dans le sable pour ne point voir le monde qui nous entoure. Les homosexuels, pris un par un, sont soit trop

optimistes, soit trop pessimistes. Selon qu'ils ont réussi à construire leur vie autour d'un certain équilibre ou, au contraire, qu'ils se heurtent à des difficultés, ils voient tout en noir ou tout en rose. Mais ces attitudes passionnelles ne sont d'aucune utilité pour l'action. Ce qui importe c'est de savoir quelle image les Français ont de l'homosexualité et quelles sont les sources d'information — éducation, famille, grande presse, spectacles — qui ont contribué à l'élaboration de cette image. Ce qui importe c'est d'apprécier si les nouvelles générations évoluent par rapport aux anciennes, si l'appartenance à un milieu social, si la pratique d'un métier ont une incidence sur le seuil de tolérance. Comme on le voit les résultats d'un sondage ne se résument pas à l'énoncé d'un pourcentage : tel pourcentage des Français sont *contre* l'homosexualité par exemple. Ils fournissent une somme d'informations beaucoup plus fines qui doivent permettre de progresser dans la compréhension du phénomène de rejet qui enfonce ses racines loin dans le passé.

Ce n'est pas vrai que nous connaissons « à l'avance » les résultats de ce sondage. L'affirmer reviendrait à nier l'apport des sciences sociales ; ce serait aussi confondre un faux savoir, fondé sur des impressions subjectives éminemment variables, avec le véritable savoir scientifique.

Quant aux autorités de ce pays, elles n'auront pas attendu les résultats d'un sondage pour adopter à l'égard de l'homosexualité une extrême prudence, de réserve, parfois d'hostilité. Ceux qui détiennent une parcelle d'influence et d'autorité sont le plus souvent extrêmement sensibles à l'opinion du grand nombre, au qu'en dira-t-on ; ils sont eux-mêmes un reflet de cette opinion. Ils n'ont pas à être influencés, ils le sont déjà. Ce n'est pas un sondage qui crée une opinion, il n'en est que la mesure.

Heureusement, à chaque génération, des penseurs, de hauts magistrats, des législateurs savent s'élever au-dessus de l'opinion du plus grand nombre et pressentir que le moment est venu de faire évoluer des lois ou des réglementations qui ne correspondent plus à l'évolution des idées ou des mœurs. Un sondage indiquera peut-être qu'une majorité de Français réagissent encore négativement à l'idée d'homosexualité, mais il indiquera peut-être aussi une certaine évolution vers plus de tolérance ou l'existence d'une minorité de nos citoyens plus modérée ou plus indifférente. Ceux qui ont la charge de faire évoluer notre société vers plus de justice et vers une plus grande qualité de la vie,

devront interpréter ces signes. Comme ils ont su naguère abaisser l'âge de la majorité à dix-huit ans ou rendre l'avortement légal, malgré l'opposition de certaines fractions de l'opinion, ils sauront sans doute faire disparaître de notre code les articles discriminatoires en matière d'homosexualité. C'est la seule chose que nous demandons et ce n'est pas les résultats d'un sondage qui peuvent y faire obstacle.

Quant à l'évolution des mentalités elles-mêmes, qui sont en fait notre véritable problème, c'est à nous d'y contribuer directement par notre action incessante d'information et d'explication.

ANDRÉ-CLAUDE DESMON,
pour le Comité d'Organisation
du Congrès.

SOUSCRIPTION

Une souscription nationale est donc ouverte pour financer ce sondage. Tous les dons peuvent être envoyés à *Arcadie* (chèque bancaire ou C.C.P. Paris 10 664 02 N).

Arcadie vous remercie.

LES MURAILLES

par JEAN-PIERRE Aoustin.

C'est un film de vampires : canines sanglantes, cercueils qui s'ouvrent, pieux, croix... De temps à autre un rire, dans la salle, fait écho à un effet trop appuyé. Cependant tout le public est attentif. Une salle de cinéma est toujours un lieu d'évasion collective. Mais ici, cela prend une autre dimension. Lorsque l'écran s'éclaircit — une poursuite dans la neige — Laurent aperçoit dans les coins les gardiens qui, en bons matons, tentent d'avoir un œil sur la masse des détenus et un autre sur les images du film. Il distingue aussi ses compagnons sur leurs sièges de bois qui sont heureux d'oublier tout — que ce soit par le frisson ou par le rire — pendant un moment, et de s'oublier eux-mêmes. Seul peut-être, Laurent ne peut fixer son attention sur le spectacle (il songe un instant que cette salle sert aussi le dimanche matin, pour la messe : en tout cas il n'a jamais eu cette hypocrisie d'y venir comme beaucoup y viennent : par diversion, comme pour le « ciné »). Maintenant sur l'écran défile une foule paysanne, et dans cette foule il remarque le visage assez fin d'un jeune garçon. Aussitôt la pensée de Frédéric envahit Laurent : elle re-surgit plutôt de l'intérieur, car elle l'habite. Où es-tu en ce moment, Frédéric ? Que fais-tu cet après-midi ? Peut-être es-tu allé au cinéma... toi aussi... Te rappelles-tu ces soirées où nous y allions ensemble ? Tu étais content de sortir le soir, ça t'excitait... Et ensuite nous allions chez moi jouer aux cartes jusqu'à minuit, et moi je te regardais. As-tu la permission de sortir seul le soir maintenant ? Frédéric, pourquoi ne me réponds-tu pas ? Je sais, mes lettres n'ont sans doute pas été ce qu'elles auraient dû être. Mais le pouvaient-elles ? J'ai mes barreaux... mais toi aussi tu as les tiens, Frédéric... Cela changerait-il si tu m'écrivais ? — Laurent a les yeux ouverts, mais il ne voit pas les formes qui se

LES MURAILLES

succèdent devant lui. Les sons n'ont pas de sens. Une sorte de brouillard noie les couleurs trop vives.

Le soleil éclatant du matin commence à brûler le sable blanc de la plage déserte en forme de croissant. Les cocotiers se penchent sur leur ombre, saluant la mer calme dont les légers rouleaux ne parviennent pas à briser le silence. A quelque distance du rivage un jeune homme fait la planche. Il s'apprête à nager plus loin lorsqu'il aperçoit, marchant en sa direction sur le sable mouillé, un jeune garçon. Le visage de ce garçon le paralyse un moment, et quand enfin il pourrait bouger, il reste encore immobile. Il observe la marche gracieuse du garçon, qui ne l'a pas vu, son corps fin et harmonieux, et encore ce visage, un de ces visages si rares où la fraternité semble possible — où elle n'est souvent qu'un des mirages de la beauté. Le garçon l'aperçoit enfin, et son regard croise celui du jeune homme, s'en détourne, se fixe avec un peu trop d'attention sur une méduse échouée, puis revient franchement à celui qui le scrute. Il continue d'avancer et ses pieds laissent des empreintes que l'eau écumeuse efface en deux coups de langue. Le jeune homme s'est un peu avancé vers la plage. Lorsqu'ils sont à quelques pas l'un de l'autre, ils s'immobilisent et leurs regards se pénètrent longuement. Les yeux du garçon sont grands et noirs. Son regard très droit ne recèle aucune trace de défiance, seulement une sorte d'imperceptible interrogation. Son visage est grave, presque triste. Enfin il sourit légèrement. Le jeune homme s'approche tout près de lui. Sa main se pose doucement sur l'épaule du garçon, puis descend lentement le long de son bras jusqu'à sa main qu'il prend sans la serrer. En silence ils se tournent vers l'horizon, ils avancent dans les vagues-lettes qui montent le long de leurs corps. Ils voient les poissons colorés fuir devant eux, puis revenir jouer dans leurs jambes. Et tels des dauphins ils plongent dans la transparence mouvante et tiède.

La lumière s'allume brusquement. Les gardiens font taire le brouhaha naissant. Chaque rangée doit sortir à son tour et sans bruit. Les gardiens doivent rétablir une autorité oubliée pendant deux heures. Chaque groupe rejoint son étage par l'ascenseur : dans les prisons modernes, il n'y a pas d'escalier et chaque niveau est ainsi plus étanche. Laurent se dirige vers la porte de sa cellule, puis attend avec les autres que le gardien vienne ouvrir. Comme il est maintenant affecté au service de l'étage (nettoyage du corridor,

distribution des repas, plonge), il n'occupe plus une cellule individuelle — ainsi que la plupart des détenus dans cette maison d'arrêt — mais un petit dortoir de trois lits : il y a là le coiffeur du moment, espèce de don Juan plutôt sympathique, récidiviste des chèques sans provision et autres petites méfaits, et un grave grand-père qui s'est laissé faire par une petite fille... Laurent refuse une belote — d'ailleurs il n'y a plus guère de temps avant le repas du soir. Il regarde par la baie vitrée incassable la cour de promenade déserte, avec ses pelouses, le haut grillage, le chemin de ronde où le chien policier trotte sans arrêt, le mur, et au loin la campagne encore faiblement éclairée sous des nuages lourds. Puis il s'allonge sur son lit étroit, passant outre au règlement, et ferme les yeux. Frédéric... il n'a jamais su ce que ce diable de garnement pouvait bien penser de lui au fond. Rien peut-être. C'est un enfant qui s'est forgé involontairement une carapace à la mesure de sa fragilité, et qui n'en sortira pas avant longtemps. Toute son affection à lui Laurent — son amour — n'ont pas pu grand chose contre des années de... Et pourtant non, ce n'était pas rien, ces centaines d'heures passées ensemble, ces vacances d'hiver dans les Pyrénées, cette entente presque constante, ces fous-rires communs, toutes ces promenades, ces jeux... Mais il y eut aussi ces après-midi où ils n'étaient guère moins séparés qu'aujourd'hui, chacun bloqué dans un silence douloureux et une fausse désinvolture. La cellule s'obscurcit peu à peu. Le coiffeur et le vieux discutent du film de tout à l'heure, sans conviction.

Le garçon rit d'un rire clair et heureux lorsque son compagnon, en riant aussi, le saisit par la taille pour le soulever le plus haut possible et le laisser retomber dans une gerbe d'eau lumineuse. Puis ils luttent joyeusement, et les mains sur les corps fermes et souples sont comme des caresses immobiles. Ils regardent sous l'eau, malgré le picotement du sel, leur image trouble et le jeune homme frôle de ses lèvres le cou et la joue du garçon, puis sa bouche. Ils jaillissent hors de la mer et le bruit de leurs yeux et de leurs voix emplît l'air déjà chaud. Ensuite, calmés, ils se prennent les mains et, dans une inaccessible sérénité, leurs yeux se parlent et se comprennent.

La lampe de la cellule s'allume. Peu après la porte s'ouvre, Laurent et le grand-père suivent le gardien — un maton débonnaire et désabusé — vers l'office. Il s'agit

maintenant de réceptionner les vastes plateaux contenant la nourriture qui arrivent par le monte-charge, de les placer sur le chariot, après quoi commence la distribution : le gardien ouvre la porte de la cellule, Laurent garnit un plat compartimenté que le détenu vient prendre, la porte est reverrouillée et on passe au suivant. C'est l'étage des mineurs. Laurent les connaît un peu, ayant parlé à certains au cours des promenades. Il y a là des petits voleurs, des petits casseurs, et d'autres de plus mauvais draps, comme ce jeune meurtrier un peu faible d'esprit d'un oncle alcoolique. Tous des pauvres garçons complètement paumés, qu'ils se prennent pour des durs ou qu'ils aient l'air de chiens battus. On discerne déjà sur leurs figures les traits de l'adulte qu'ils seront bientôt — qu'ils seront trop tôt. Dans la cellule 232 cependant se trouve un déserteur, Xavier, que sa beauté fait paraître plus jeune que ses dix-neuf ans. Comme dans le plat il reste suffisamment de riz au lait, Laurent lui en sert deux fois. Xavier lui sourit d'un air complice, et Laurent le remercie intérieurement de ce sourire. Puis il songe à l'espèce d'injustice qu'il vient de commettre ; Xavier est plus beau et paraît plus intelligent que les autres : est-ce une raison pour... Mais choisit-on ce que l'on aime ? S'il y a un seul codétenu que Laurent ait envie de connaître, c'est Xavier : il n'y peut rien, c'est ainsi. D'ailleurs Xavier partira peu de temps après pour le centre de jeunes, et Laurent sera triste et maussade pendant plusieurs jours. La solitude se raccroche toujours à la moindre apparition susceptible de la calmer. Oh ! Frédéric... tu n'es pas un fantôme, et pourtant tu étais aussi insaisissable en un sens. J'exagère : je sens encore tes doigts dans les miens (mais était-ce la même douceur pour toi ?) et j'ai ton visage dans ma tête. La beauté est quelque chose de terrible, Frédéric. C'est un piège de la nature auquel on se laisse toujours prendre, car c'est une promesse d'absolu et nous sommes las du néant. As-tu jamais été fasciné par la beauté quasi inhumaine d'un enfant de six ou sept ans ? Que faire devant elle, sinon nous dire qu'elle est le masque le plus achevé du vide ? Mais, Frédéric, ta beauté est bien vivante et même souvent tachée de sucre en poudre, de confiture ou de farine, car tu es gourmand... Et moi, c'est toi que j'aurais voulu manger — et j'aurais commencé par lécher la peau lisse de ton visage barbouillé. Tu le savais. Ah Frédéric, je ne peux même pas t'en vouloir. Nous sommes toujours prisonniers de quelque chose,

et ceux que nous aimons n'échappent pas non plus à ce qui les a faits ce qu'ils sont — et l'amour ne peut pas beaucoup contre certaines barrières intérieures. — Laurent reçoit une tape sur l'épaule : c'est le grand-père au démon de six heures (du soir) qui, après avoir plaisanté avec le gardien pendant le repas, à l'office, donne le signal pour le ramassage des plateaux et des couverts dans chaque cellule. Après quoi il faut laver tout cela, ce qui va assez vite avec l'habitude. Laurent s'acquitte de cette tâche plutôt avec entrain, lui qui a toujours rechigné devant la plus petite vaisselle... Mais le travail le plus ingrat est aussi parfois un apaisement. Ensuite avec son bedonnant collègue il rejoint la cellule commune, et le verrou se referme pour la nuit.

Le soleil est au zénith. Les deux garçons se sont réfugiés à l'ombre d'un bosquet de bananiers, qu'ils ont allégés de quelques fruits, et aussi de quelques feuilles pour garnir le sol sablonneux. Des gouttes d'eau parsèment encore leurs corps nus. Un vent léger rend la chaleur supportable. La mer respire lentement. Allongés face à face, la tête appuyée à un monticule, celle du garçon reposant sur le bras déployé du jeune homme, ils se parlent et leurs paroles, simples et claires, sont comme les présents de leurs visages souriants et graves — et leurs caresses sont les parures chatoyantes de ces offrandes. « Je t'aime par-delà ta beauté, je t'aime pour ton abandon et pour ton élan, pour ta confiance et pour ta retenue. Nous savons bien que nous ne sommes que des instants, mais tu es là et je suis là, et nous pouvons être heureux car le désir est tout-puissant. » Le garçon reste un moment silencieux. « Et moi je t'aime pour la sagesse de tes yeux. » Les paroles murmurées unissent leurs esprits déjà liés par le regard. Alors le jeune homme se penche sur le visage proche et il sent sous ses lèvres la fraîcheur ardente des lèvres du garçon. Leurs corps enlacés roulent dans une tache de lumière et là, le soleil brûlant et le plaisir paraissent accomplir la fusion alchimique de leur être, sous le vol indifférent d'un grand papillon blanc.

Le haut-parleur de la cellule déverse les sons brouillés de la radio. Laurent fait son lit, le vieux aussi, le coiffeur écrit une lettre avec application. La musique est loin de la haute fidélité, mais il est des circonstances où l'on préfère une musique déformée à pas de musique du tout. Ensuite viennent les informations, émanations plutôt nauséabondes mais pourtant bienvenues du monde extérieur. Le monde

extérieur... Laurent prend un bloc de papier et un stylo-bille, et s'assoit sur son lit. — Frédéric pardonne-moi de t'importuner. Tu m'as souvent fait l'impression de ne pas savoir très bien toi-même ce qui, dans les manifestations de mon affection, t'ennuyait ou te faisait plaisir. Il y a des choses que j'aurais voulu te dire et que je ne t'ai pas dites : la pensée que tu n'attendais peut-être que cela me désespère. Ce que j'attendais de toi était peut-être ce que tu attendais de moi, au lieu de mes gestes maladroits, sinon maladroits du moins insuffisants ; et ton excessive réserve sur l'essentiel n'était sans doute que le reflet de mon impuissance devant elle. Ne m'as-tu pas dit un jour « Qu'est-ce que je ne ferais pas avec toi ! ». Et j'ai souvent constaté que la moindre de mes paroles sur toi ou sur nous te touchait, oh non pas visiblement, mais souterrainement, et cela ressortait plus tard : j'en étais heureux et un peu effrayé. Ta sensibilité a peur d'elle-même. Ma vraie prison, Frédéric, c'est ta peur de mon amour — et c'est la tienne aussi. Mais ce n'est pas ta faute, alors que c'est peut-être en partie la mienne. Je n'oublie pas que tu es un enfant encore — je t'aime pour ta jeunesse aussi — mais notre entente, notre connivence (malgré tout !) ont été trop longtemps une réalité pour que cela compte vraiment (et cela ne peut compter qu'en ta faveur). Tu sais Frédéric, j'ai ici une photo de toi, celle de Belle-Ile où tu me souris d'un air malin, et elle me... Laurent regarde sa feuille de papier noircie. Il sait fort bien que cela ne partira pas. Il la détache et la déchire. Le coiffeur lance une lourde plaisanterie sur le manque d'inspiration et propose une belote : c'est l'heure de la belote. Laurent accepte, sans enthousiasme. La radio se tait. En jouant il se remémore les parties de cartes ou de dés avec Frédéric : il regardait plus que son jeu, de telle sorte que son ami gagnait la plupart du temps ; heureusement d'ailleurs car Frédéric était mauvais perdant, défaut que Laurent n'a pas réussi à lui faire perdre, ou du moins à ramener à un niveau raisonnable. Ici en tout cas peut-il jouer en somme... librement. On sait depuis toujours que l'amour est une prison : mais alors la liberté c'est la solitude et la mort vivante. Bien sûr également, l'impossibilité de la solitude serait pire que la solitude. En fait on ne choisit ni l'esclavage de l'amour ni celui du désert, et la liberté aussi est illusion, une fois brisés toutes les chaînes inutiles ou conventionnelles. « Laurent tu joues oui ou merde ? »

Les ombres s'allongent. Ils marchent, marchent le long de l'océan, la main dans la main. Ils se baignent, jouent dans le sable, ou au contraire restent immobiles, assis côte à côte, en silence, comme pour mieux retenir le temps.

La partie s'est terminée par une brillante victoire du coiffeur. Il reste un quart d'heure environ avant l'extinction des feux. Laurent s'allonge sur son lit et prend un livre (la bibliothèque en prête deux par semaine). Mais la phrase qu'il se force à lire se déforme en une cascade d'idées et de rêveries où il retrouve sa tristesse et ses chimères — et pendant ce temps il arrive que ses yeux continuent à suivre les lignes jusqu'en bas de la page, docilement, sans rien en retenir. Lorsque la lumière de la cellule est éteinte de l'extérieur par le gardien, on s'aperçoit que la lune toute ronde illumine le ciel qui s'est dégagé. — Frédéric... la vie est une aventure inouïe, extraordinaire, mais insensée. Nous ne sommes que de fugitifs exilés du néant, et nous ne pouvons même pas désirer qu'il en soit autrement : je ne souhaiterais pas l'éternité à mon pire ennemi, si j'en avais un. Les amitiés de nos vies seront le rapprochement de deux animaux faibles qui se blotissent dans la nuit et le froid — mais notre chaleur commune sera d'une douceur inconnue, et notre joie sera plus pure d'être sans espoir. Ah ! Frédéric, l'amour est peut-être vain, on peut sans doute le comparer à une auberge espagnole, mais je t'ai vraiment aimé, et je crois que je t'aime encore. Ce qu'il y a entre nous est exceptionnel, et pourtant je rêve souvent à ce que cela aurait pu être. Mais nous nous heurtons à nous-mêmes, et lorsque nous nous imaginons libérés nous nous heurtons encore au grillage de l'autre, qui ne le voit souvent même pas. Peut-être Frédéric étais-tu aujourd'hui avec cet ami scout que je ne connais pas. Je ne sais pas s'il est quelque chose pour toi. Je n'ai plus la force d'être jaloux, seulement celle de souhaiter avant tout que tu sois heureux. La durée use tout, et il n'y a peut-être que la rencontre et la découverte mutuelle qui soient dignes d'être vécues : peut-être faudrait-il avoir la force de tout briser au premier signe d'enlèvement. Mais je sais bien que ce n'est pas si simple, et je connais aussi le charme subtil des crépuscules auxquels on ne peut se soustraire. Frédéric, nous ne sommes tous que les marionnettes du hasard. Nous devrions sans doute nous moquer définitivement de nos tourments et de nos exigences démentes, mais sans eux la vie ne serait pas plus supportable à la longue. De toute

façon on ne « décide » jamais que ce qu'on est amené à décider, par la force des choses, des pressions ou des pulsions, qui commandent même les conduites contradictoires. Nous devons vivre ballotés entre l'amère insouciance imposée par le sentiment de la fatalité, et le déchirement nécessaire des présences et des absences ; il y aurait de quoi en devenir fou. Il m'arrive parfois d'envier (presque) cette faculté à être de plain-pied avec l'existence que détiennent la plupart de mes « semblables ». Mais nous savons ce que très souvent cela cache (et n'est-ce pas pis en un sens lorsque cela ne cache rien ?). En réalité c'est probablement le chanteur qui a raison, avec son accent du Québec :

*Tout l'monde est malheureux
 Tout l'monde est malheureux
 Tout l'monde est malheureux
 Tout l'temps...*

Mais n'exagérons pas : certains de nos souvenirs nous crient le contraire, et nous espérons toujours, tant que nous vivons, le retour proche de ces instants où tout semble possible. — Le gardien qui fait sa première ronde nocturne allume, regarde par les deux judas, éteint. Le silence règne maintenant sur la prison pleine de rêves.

La nuit n'a pas apporté la fraîcheur, qui ne viendra que peu avant l'aube. Une légère clarté rougeâtre subsiste à l'ouest, qui rend distincte pour quelques instants encore la ligne d'horizon océane. Les étoiles, sentinelles du néant, commencent leur sublime et inutile faction. Sur la plage obscure deux corps brûlants se donnent tout le plaisir qui se puisse donner et recevoir, et le désir violent et tendre accomplit l'alliance de la douceur et de la puissance. Les grillons crissent dans le noir, mais leurs sons stridents ne parviennent qu'à mieux faire ressortir le silence insondable de l'univers qui les entoure. Enfin ils se détachent l'un de l'autre et restent allongés côte à côte, les bras encore emmêlés. Et leurs yeux, où se reflètent les étoiles, brillent de larmes.

Le visage enfoui dans le traversin, Laurent sent son esprit fatigué s'engourdir et se diluer. Peut-être.. un jour... Frédéric... quelque chose... simplement... sans...

Lorsqu'un clocher lointain égrène les douze coups de minuit, Laurent dort profondément.

TROIS NOUVELLES SANGUINES

par FRANÇOIS LESCUN.

LE MIRACLE DU VERRE

*Je souffle dans un long tube vibratile
une trompette de silence
et le magma vermeil
se fait tête humaine à la pointe de ma pique*

*Une tête habitable
un bourgeon translucide
un bocal pour nos arabesques
de poissons rouges qui jouent à chat*

*Il y fait tiède et calme
bain de mousse et hamac de fleurs*

*Enchevêtrés dans le ventre chaud des draps
nus sous la mer
dans une grotte aux couleurs de chair
fondus dans une bouche succulente*

*Mêlés sous la coquille ardente
comme le jaune au blanc.*

AU GUI L'ANGE NEUF

*A travers les volets du matin
cette lumière de nulle part
cette insolite épaisseur du silence
la surprise de la neige*

*Nous trottons à demi nus
jusqu'aux vitres maternelles
pour applaudir l'enluminure toute fraîche
le dessin net et floconneux sur poudre d'or*

*Un merle aigu suractif
se risque le premier sur ce nuage
il griffe la plage crissante
d'un léger paraphe d'étoiles*

*L'attente émerveillée de toi
et la voltige de tes lèvres
l'égratignure oxygénée de ton rire*

*Mon cœur léger dans l'air léger
plus haut que le tilleul en dentelles de fête
que le feu d'artifice des branches*

*soleil à la dérive
ballon rouge.*

LA SECONDE SURPRISE DE LA NEIGE

*L'auréole du réverbère
à travers le tilleul incroyable
hampe de glace et d'étincelles
aux mille efflorescences de stalactites*

*Je retiens mon souffle
à ce miracle évanescent
cet ange de buée sur le miroir de la nuit*

*mais à la moindre agacerie de la brise
le réseau infini des brindilles
ébruite un léger carillon de verre*

*L'infini réseau de mes nerfs
enracine en mes ténèbres
le reflet du tilleul harmonique*

*Au seul souvenir de tes yeux
comme un coup de baguette magique
je frissonne de givre*

*A la caresse de ta voix
une clochette rose
au plus profond de mon oublié
fait tilt.*

Pour Roland, février 78,
quatrième anniversaire.
FRANÇOIS LESCUN.

DISCOURS JURIDIQUE ET PERVERSIONS SEXUELLES

Les enquêtes récentes de Michel Foucault sur la prison et sur la sexualité (1) nous ont appris deux choses : d'abord que les juges ont peu à peu cédé de leur pouvoir au bénéfice des experts (médecins légistes et psychiatres) qui désormais inspirent la conduite des magistrats. En second lieu, que le XIX^e siècle, si victorien disait-on, a moins réprimé la sexualité, dans sa tendance générale, qu'il n'a cherché à la connaître pour fonder une « science du sexe ». Science incertaine, il est vrai, mais qui n'en a pas moins multiplié les sexualités hérétiques, quitte à les vouloir localiser, spécifier, enfermer dans des « modèles de déviance » (si vous êtes homosexuel, au moins soyez-le comme nous l'entendons, nous les psychiatres).

Dans le même temps, d'autres travaux — comme ceux de Deleuze et Guattari — ont mis l'accent sur le double mouvement caractéristique des sociétés industrielles à d'une part supprimer les anciens tabous, interdits hérités du christianisme, à libérer des « flux de désirs », pour les récupérer ensuite, les canaliser, en des lieux bien particuliers, qu'on peut désigner sous le terme de « ghetto » (encore que ce mot entretienne bien des confusions), de les assigner à résidence que, bien sûr, l'on surveille. Ce double mouvement a été exprimé dans un langage assez barbare, qu'il convient pourtant de connaître : la déterritorialisation (suppression des territoires, des codes, du système de valeur « pré-bourgeois ») et la reterritorialisation (la réintégration de toutes les énergies et désirs libérés dans un autre cadre, soumis à une axiomatique, d'autant plus contrai-

(1) De Michel Foucault, « Surveiller et Punir » et « La Volonté de Savoir », t. I de l'Histoire de la Sexualité (Gallimard).

gnante que plus artificielle. Exemple : la mort de la famille réelle est un fait, mais sur ce cadavre se dressent les Associations familiales dont la fonction est de préserver, sinon la famille, du moins « l'idéologie » familialiste : un certain rapport entre mineurs et adultes).

Je pris le lecteur d'excuser ce long préambule. Mais il était, me semble-t-il, indispensable d'évoquer, si brièvement que ce soit, les recherches les plus modernes sur la justice, la prison, la sexualité, avant d'aborder l'étude de Jean Danet, jeune juriste, qui a appliqué cette méthode de travail aux rapports entre le Droit et ceux qui le commentent, et les perversions sexuelles (en particulier, l'homosexualité et la pédérastie) aux XIX^e et XX^e siècles (2).

D'abord, ainsi qu'il nous l'apprend dans la première partie : « le silence du Code Pénal et le bavardage des juges », du XIX^e siècle au début du XX^e (de 1830 à 1939), ce qui surprend dans les recueils de jurisprudence, loin de s'être limités à appliquer la loi, en fonction des délits sexuels, les juges ont cherché à connaître la personnalité de leurs auteurs. Le Code pénal de 1810 punissait ceux qui se livraient à des viols ou à des attentats à la pudeur avec violence (tous deux confondus d'ailleurs) et les outrages publics à la pudeur (ceux-ci étant définis, pour l'essentiel, par le caractère public d'un acte considéré comme impudique ou immoral). Mais il ignorait l'homosexualité et la pédophilie. Quand, en 1832, le législateur « criminalise » la pédophilie, la « victime » doit avoir moins de onze ans. Ce n'est que sous le Second Empire que cet âge sera élevé à treize et, par ordonnance du gouvernement provisoire de la République du 2 juillet 1945, à quinze ans. Criminalisation, disions-nous : en effet, « l'attentat à la pudeur consommé ou tenté sans violence (avec l'accord dudit mineur), sur la personne d'un mineur âgé (aujourd'hui toujours) de moins de quinze ans sera puni de la réclusion criminelle à temps de cinq à dix ans ». Cela veut dire que le pédéraste peut comparaître devant une cour d'Assises, comme les violeurs ou ceux qui abusent de leur autorité pour jouir d'un adolescent (de l'un ou de l'autre sexe).

Revenons aux années 1830, 1832. Si le Code pénal est muet, les juges, eux, s'interrogent : d'un même mouvement, ils tentent de comprendre le délinquant sexuel, de mettre

(2) Jean Danet : Discours juridique et perversions sexuelles. Université de Nantes. Faculté de Droit et des Sciences Politiques. Chemin de la Sensive du Tertre. 111 p.

à jour la nature du plaisir, et de les condamner. Dans un premier temps — de la première moitié du XIX^e siècle à la Belle Epoque — leurs débats portent sur le sujet pervers qu'on cherche à « connaître, définir, circonscrire ». On s'attache tout particulièrement à « l'homosexuel » (qui n'a pas été encore baptisé d'ailleurs) et aux masturbateurs. De 1900 à 1939, c'est le pédéraste (éducateur, mais aussi patron) qui alimente les discours des juges. Le pédéraste et l'enfant. Au même moment, troisième tentative pour, au moins, « refouler les pervers aux confins du territoire social », la protection du public, donc de la famille. N'y a-t-il pas des prostitués mâles qui racolent des hommes sur la voie publique, faisant ainsi aux épouses une concurrence déloyale ? Quid de l'outrage public à la pudeur ? Chacun de ces essais échouera, car les juges ne disposent pas des concepts appropriés comme la psychiatrie (rappelons-nous le triomphe de l'idée de dégénérescence dans la seconde moitié du XIX^e siècle) ni de laboratoires privilégiés où l'on peut observer les « pervers », en tous leurs mouvements, s'introduire au plus intime de leur vie : internats, prisons, asiles.

L'intéressant, ici, c'est de voir comment les lois ont été interprétées pour débusquer le « pervers ». D'abord l'homosexuel. Et ne nous laissons pas abuser par le langage moralisateur des magistrats — encore que le vocabulaire qu'ils utilisent a pour but de *marquer* le sujet (« actes honteux », « honteuses passions », etc.). Car la volonté de savoir l'emporte, nous l'avons déjà dit, sur la tendance à réprimer — ou plus exactement l'accompagne. Après bien des hésitations, que reflètent les arrêts des Tribunaux correctionnels et de la Cour de Cassation, en 1834, les magistrats trouvent le moyen d'inculper un adulte qui avait eu des rapports homosexuels avec des adolescents (ce que la loi ne réprime pas à l'époque), sous le chef d'« excitation de mineurs à la débauche ». Or l'article 334 ne visait pas ceux qui ont satisfait leurs propres passions avec des mineurs, mais les intermédiaires, les « agents de débauche ». Première entorse donc au sacro-saint principe de l'interprétation restrictive de la loi au pénal. Il y en aura d'autres. Reste que les juges continuent à se poser des questions, quant à l'application des lois, et ce faisant témoignent d'une singulière curiosité pour les perversions. En janvier 1862, la Cour de Cassation doit se prononcer sur un outrage public à la pudeur commis par Henry Orye sur la personne de Jeannot. L'in-

culpé s'était livré à de tels actes, en deux lieux différents, de jour et de nuit. Question : s'agissait-il d'un outrage public à la pudeur ou de plusieurs ? Mais comment isoler un plaisir du plaisir ? La Cour de Cassation en conclut qu'il ne s'agissait que d'un seul délit !

Autre arrêt trahissant « presque involontairement, de la part des juges, des représentations précises du plaisir ». D'abord comment se servir de l'article 331, alinéa 1 (crime de pédérastie) ? En 1843, la Cour de Cassation déclare que cette loi ne peut s'appliquer à un certain Jaubert, car ce qu'on lui reproche n'est pas un attentat à la pudeur sur la personne des enfants », mais un outrage « commis par cet individu à l'aide desdits enfants sur sa propre personne ». Ainsi la loi devenait-elle « description codée du plaisir », elle punissait, « non plus le plaisir avec des mineurs, mais une certaine façon de le donner ou de le recevoir ».

Les juristes reviendront sur l'interprétation de cette loi, on peut le deviner ! Des arrêts comme ceux-ci, on en trouve de nombreux dans le livre de Jean Danet, on ne peut tous les citer, mais nous y renvoyons le lecteur en lui suggérant de les prendre comme des romans ou des contes. Certains sont d'une rare cocasserie et n'étaient la situation des « victimes » de cette réflexion des juges, on pourrait en rire. Un dernier : le 11 mars 1859, l'affaire « Chassaing et autres ». Les intéressés étaient inculpés, sur le témoignage d'étrangers, de s'être adonnés à des actes qui outrageaient la pudeur du public. Or voici ce qui s'était passé : des hommes et des adolescents de l'un et l'autre sexe, qui s'étaient connus dans un café, s'étaient enfermés ensuite dans une maison pour se livrer à des actes de libertinage. On les y avait suivis. Et quelques précautions qu'ils prirent pour éviter d'être vus (fermeture des portes et des jalousies, papier introduit dans l'orifice de la serrure), l'indiscrette curiosité des étrangers avait pu se satisfaire « en modifiant les dispositions prises par les prévenus, en détruisant les obstacles par eux établis... ». Les inculpés furent donc relâchés. Le rapport des faits, si détaillé, ne suscite pas seulement notre hilarité, il laisse aussi rêveur. Tant de précautions prises par ces libertins et décrites par le menu dans le texte du jugement de la Cour de Cassation font penser aux trois premières pages des *120 Journées*, où Sade détaille la retraite du château de Silling, là où tous les « forfaits » se vont commettre !

Comme nous l'avons dit déjà, les juges ne sont pas parvenus à produire un discours sur la sexualité, concurrencés qu'ils étaient par les experts. Du coup, on assiste à un déclin du Droit. Il s'agit, à présent, de voir comment les « victimes », les pervers sexuels (terme que nous utilisons, par pure commodité, et en raison de son caractère vague), ont tenté de s'opposer aux juges, de quels arguments ils disposaient et de quels alliés. C'est ce que Jean Danet examine dans la seconde partie de son livre : « Du discours scientifique à la torture thérapeutique. » On sait qu'en Allemagne, à partir des années 1860, un puissant Mouvement homosexuel s'était organisé, dont Danet retrace l'histoire, en se référant au livre de John Lauristen et David Thorstad, « The early homosexual rights movement » : articles dans la presse, films, pétition (celle de Hirschfeld avait été signée de 6 000 noms : médecins, écrivains, psychiatres, hommes politiques), meetings. Il s'agissait pour les homosexuels d'obtenir l'abrogation du paragraphe 175 du Code allemand qui réprimait les actes contre nature commis entre hommes, même adultes et en privé. Ce Mouvement qui fut illustré par le médecin hongrois, Benkert (créateur du mot homosexuel, soit dit en passant), le magistrat Ulrichs et le psychiatre Hirschfeld, après bien des péripéties, s'acheva sur un échec : les Nazis avaient pris le pouvoir (d'ailleurs fort légalement).

Mais le plus intéressant ici, du moins pour Jean Danet, c'est moins l'action des homosexuels — qu'il ne sous-estime d'ailleurs pas — que leur foi assez naïve dans la « science ». En s'associant à des psychiatres — Hirschfeld, certes, mais Krafft-Ebing signa la pétition aussi, lui qui était l'un des pères de la dégénérescence ! — ils ignoraient qu'ils participaient ainsi à une tendance visant à « médicaliser » l'homosexualité. Ainsi accréditaient-ils « l'idée de la répression violente de la sexualité due à l'absence du savoir ». Sans vouloir suivre Danet dans sa critique des théories de Hirschfeld (lequel n'en était pas moins ambigu), cette alliance entre homosexuels et psychiatres n'en était pas moins lourde de malentendus et grosse de dangers. A preuve : il a suffi que les psychiatres associent leur savoir et leur pouvoir à celui des magistrats hitlériens pour que les homosexuels fussent contraints à prendre le chemin de l'exil ou du camp de concentration : les mêmes idées ont alimenté à la fois le discours progressiste de Hirschfeld et des homosexuels — et ceux des médecins nazis. Simple-

ment, ce qui chez les premiers permettait d' « excuser » l'homosexualité, de la « normaliser », chez les seconds, aboutit soit à les redresser, à les rééduquer ou à les éliminer (eugénisme, dégénérescence, etc.). « Le fantasme du camp de concentration (est) celui de l'hôpital et de la basse-cour, note Danet. L'agronomie et la seringue réunies pour l'amélioration de la race. Toutes les techniques disciplinaires (celles de la prison, de l'hôpital et du centre de sélection sont ici réunies) alliées à la fascination du sang. »

Mais revenons en France. La troisième partie de Discours juridique s'intitule fort justement « l'humour du Maréchal et le rire du législateur ». Humour involontaire, soit dit en passant ! Le régime de Vichy a été, on ne le répétera jamais assez, ce moment où pour la première fois, en France, depuis 1791, est apparu un délit d'homosexualité. On a pu reprocher ensuite au Maréchal d'avoir mal placé cette infraction dans le Code Pénal et par ordonnance du 8 février 1945, elle passa à l'article 331 dont elle constitue le troisième alinéa. Or, contrairement à l'idée reçue, Pétain ne s'était pas trompé, ainsi que le montre Jean Danet, en assimilant le délit d'homosexualité à l'excitation habituelle de mineurs à la débauche. Ce texte « rejoignait dans l'article 334 les mesures concernant la prostitution, le proxénétisme, la débauche » et la loi sur le statut des Juifs. Un même article du code rassemblait « tous les pervers coupables », « il relève (d'une) même préoccupation : « expier les fautes qu'avaient valu au pays le courroux divin, désigner des catégories de la population responsables de la défaite ».

Autrement dit : si l'on avait perdu la guerre de 40, c'était à cause de Corydon, de Gide, du « Quai des Brumes », des Juifs et autres métèques. Ce qu'on punissait ici, c'était toute sexualité non-reproductrice d'enfant, comme l'explique le juriscasseur : acte impudique ou contre nature avec un individu mineur du même sexe (de quinze à dix-huit ans aujourd'hui) : non l'état d'homosexuel que l'on vise, « on aurait alors institué un délit d'habitude, (mais) un type de branchement sexuel : celui qui réunit deux partenaires du même sexe ». Pourquoi « restreindre la répression aux attentats à la pudeur commis sans violence avec un mineur de vingt et un ans » ? D'abord, par réalisme et surtout pour respecter « une priorité dans les stratégies à l'égard de l'homosexualité : protéger les mineurs ».

Les arguments avancés par le régime de Vichy s'apparentent beaucoup à ceux des eugénistes nazis : protéger la race des pervers, du moins jusqu'à l'âge de la majorité civile. Au-delà, si le garçon n'a pas succombé sous le « charme » de l'homosexuel, on le suppose immunisé ! En plaçant, ainsi que nous l'avions dit, le délit d'homosexualité dans le cadre de l'article 331, les motifs qui expliquent la création de cette infraction disparaissent et l'on devait aboutir à des situations, pour le moins paradoxales, et qui retiennent l'attention : ainsi, quand le partenaire est majeur, le mineur est considéré comme victime. La justice ne le poursuit pas. Mais si son « complice » a le même âge que lui ? Tous les deux deviennent coupables sans pour autant perdre leur statut de victimes. Autrement exprimé : il s'agit d'un délit sans victimes : « on vit des juges d'instruction inculper de coups et blessures des mineurs coupables, en réalité, de plaisir sans violence ».

Le plus grave, c'est qu'il s'est trouvé des juristes pour justifier de tels jugements, à l'aide d'arguments qui font songer aux casuistes du XVII^e siècle. Ainsi Mme Rassat, citée par Jean Danet, oppose-t-elle la préposition *sur* de l'article 331 alinéa 1 (attentat à la pudeur *sur* mineurs) à « avec » (acte impudique ou contre nature avec un individu mineur du même sexe). Or, outre que cette explication porte atteinte une fois de plus au principe de l'interprétation restrictive au pénal, elle ne tient pas compte de l'histoire du délit : la préposition *avec* doit être entendue, comme le souligne Danet, dans le sens où l'on parle du proxénète qui vit justement *avec* une prostituée. On inculpe le premier, pas la seconde. Ces réflexions me paraissent indispensables, surtout au moment où l'on songe à réviser le Code Pénal : il convient de connaître les lois et dans leur esprit et dans leur lettre.

Le Régime de Vichy paraît, en apparence, avoir rendu un nouvel essor au Droit. En fait, comme le montre le délit d'homosexualité, cette résurrection reste toute relative et « ce seront désormais d'autres discours, la médecine, le travail social, la psychanalyse... qui nous parleront des pervers ». Rien ne le prouve mieux que le rire qui accueillit, le 18 juillet 1960, la proposition de Mirguet, lequel voulait intégrer l'homosexualité dans le cadre des fléaux sociaux. Certes, son sous-amendement a été voté, mais il convient d'ajouter qu'il disparut trois mois plus tard (l'ordonnance de novembre de la même année limite la répression de

l'homosexualité aux outrages publics à la pudeur et double les peines de prison et d'amende en ce cas : alinéa 2 de l'article 330). Serait-ce qu'on avait libéralisé cette expression sexuelle ? Point. Simplement, ce n'est plus au législateur à dire quelles mesures il convient de prendre pour lutter contre ce « fléau social ». Le rire des députés apprenait à Mirguet qu'il retardait sur son temps.

Il est intéressant d'observer, au passage, la manière dont l'alinéa 2 de l'article 330 est rédigé. Au premier abord, ce texte ressemble à celui du délit d'homosexualité avec mineurs. Mais un mot manque. Et, dans le premier cas, il est précisé que si le législateur a employé les termes de contre-nature et d'impudique, à propos des rapports entre majeurs et mineurs du même sexe, c'est pour atteindre toutes les pratiques homosexuelles. Dans l'article 330 (alinéa 2), on ne parle que d'actes « contre-nature » ? Faut-il en conclure que seul, le coït anal entre hommes (ou entre femmes) serait puni ? Vous n'y êtes pas : contre-nature désigne ici tous les rapports homosexuels en public. Comment ne pas protester contre cette nouvelle entorse au sacro-saint principe de l'interprétation restrictive au pénal ? Et quel mépris pour le sens des mots !

Il nous faut achever. Le livre de Jean Danet, on le voit, est intéressant pour plus d'une raison : d'abord de ce qu'il nous apprend des réflexions des juristes sur la législation répressive entre le XIX^e et la première moitié du XX^e siècle, ensuite de ce qu'il met en garde les homosexuels ou les pédophiles contre certaines alliances (aujourd'hui : les sexologues !), enfin de ce qu'il nous permet de mieux comprendre et les lois et les interprétations excessives que d'aucuns leur ont données. Par ailleurs, il nous rappelle que le combat pour la réforme du code pénal est important, mais qu'il se doit doubler d'un autre contre les nouveaux contrôles sociaux. Le temps d'une certaine naïveté, pour nous, est révolu.

ANDRÉ CLAIR.

UNE NOUVELLE HOMOPHILE DE TCHÉKHOV (1)

A A.B., EN SOUVENIR DU C.-M.

Anton Tchekhov (1860-1904) est l'un des écrivains russes les plus aimés en Occident. Un charme très personnel émane de ses œuvres, pièces ou nouvelles. Tchekhov met en scène la société provinciale russe de son temps ; des hobereaux et des bourgeois, grands ou petits, mènent une vie mélancolique dans leurs maisons de campagne. Avec délicatesse et douceur, Tchekhov nous fait partager leurs rêveries et leurs regrets, l'amertume qu'ils ressentent en voyant s'écouler le temps au cours d'une vie grise et sans attrait, qui n'a nullement réalisé les espoirs d'amour et de bonheur conçus dans la jeunesse. Parmi les personnages, ceux qui gardent les plus grandes qualités d'âme sont souvent ceux qui passent pour des ratés ou des laissés pour compte. Peu d'intrigue, dans ces pièces ou ces récits statiques et pourtant le lecteur s'assimile profondément aux personnages, dont les rêveries et les frustrations deviennent siennes. L'homosexualité aurait fort bien eu sa place dans cet univers, celle qu'ont vécu tant d'hommes et de femmes dans l'Europe de ce temps, le terrible secret qu'ils enfermèrent en eux-mêmes et qui leur donna le sentiment d'avoir manqué leur vie. Dans les datchas campagnardes qu'habitent les héros de Tchekhov, on imagine fort bien un homme ou une femme, pensant à un amour impossible, dans le silence et l'ennui, ruminant, devant la lente fuite du temps, une frustration qui lui ronge le cœur. Rien de semblable, semble-t-il, dans l'œuvre de l'écrivain russe : un tel récit

(1) Anton Tchekhov, *Œuvres*, édition La Pléiade, tome I, pp. 1152-1163.

eût très probablement été inacceptable pour ses contemporains. Mais les personnages de Tchékhouv sont fort pudiques et discrets, et un lecteur attentif pourra peut-être déceler ici ou là une allusion.

Tchékov a, cependant, écrit une nouvelle homophile, d'une grande pudeur d'expression certes, mais fort explicite et émouvante. Il s'agit de « La nuit de Pâques », texte qu'on trouve dans les « Récits de 1886 ». Le narrateur raconte avoir pris un bac qui traversait une rivière pour se rendre dans un monastère assister à l'office de la nuit de Pâques. La vigile de la Résurrection est, dans le monde orthodoxe, marquée par une extraordinaire allégresse, une liesse populaire dont il n'est guère d'équivalent dans le monde occidental. Le bac était hâlé par un moine robuste dont la tristesse frappa le narrateur qui lui en demanda la raison. Le moine lui apprit qu'un diacre du monastère, le Père Nicolas, était mort le matin. Ce Nicolas avait toujours témoigné une amitié douce et prévenante envers Hiéronime, le pauvre moine passeur ; il allait jusqu'à se lever la nuit pour venir au bord du fleuve et encourager de la voix son ami durant son pénible travail. Le diacre Nicolas était poète ; seul dans le monastère, il savait composer les hymnes en l'honneur de la Vierge et des saints, mais l'humble batelier était le seul à avoir compris ce talent, que méconnaissaient totalement les supérieurs et les autres moines.

« J'allais chez lui en cachette, afin que les autres ne me voient pas, et il était heureux de mon intérêt. Il m'embrassait, me caressait la tête, me disait de petits mots doux, comme si j'étais un enfant. Il fermait la porte de sa cellule, me faisait asseoir près de lui et se mettait à lire... Nous étions quelque chose comme deux amis, dit-il dans un murmure en me regardant avec des yeux brillants. Je le suivais partout. Sans moi il était triste. Il m'aimait plus que tous les autres, tout ça parce que ses acathistes (2) me faisaient pleurer. Rien qu'à m'en souvenir, je suis tout ému. Maintenant, je suis comme un orphelin ou une veuve. »

Le narrateur fut ensuite submergé par la foule exultante qui emplissait le couvent et l'église, mais le souvenir des deux moines le poursuivait : eux seuls auraient pu pénétrer la beauté des textes que chantait le chœur. Il pensa

(2) Les *acathistes* sont des cantiques de la liturgie orthodoxe qui doivent se chanter debout.

un moment aller voir sur son lit de mort ce Nicolas, « cet être aimable et poétique... incompris et solitaire. Je me le représente timide, pâle, avec des traits tendres, modestes et pleins de tristesse. Avec l'intelligence, devait briller dans ses yeux cette caresse, cette exaltation enfantine mal contenue qu'il m'avait semblé entendre dans la voix de Hiéronime quand il me citait des passages de ses œuvres ».

Au sortir de l'église, le jour se levait. Le bac était plein, mais le batelier était toujours le même : on avait oublié de relever le pauvre Hiéronime. Durant le parcours, le moine promena son regard sur les passagers et il l'arrêta sur une jeune femme qu'il ne quitta plus des yeux. « Ce regard prolongé n'avait pas grand-chose de masculin. Il me sembla que, sur le visage de la femme, Hiéronime cherchait les traits doux et tendres de son défunt ami. »

Cette dernière phrase de la nouvelle implique, à mon sens, la volonté de Tchékhouv de lever toute ambiguïté sur la nature homophile de l'amitié des deux moines. Mais, comme toujours dans l'univers tchékhovien, il ne peut être question que d'un amour platonique. Le pauvre frère convers méprisé qui cache sous une rude apparence paysanne une sensibilité aiguë et un immense besoin d'amour, de même que le poète méconnu qui avait mis son génie et son cœur dans une œuvre qui restera toujours ignorée, sont des personnages tchékhoviens aussi typiques que l'oncle Vania ou les trois sœurs ; dans cet univers mélancolique, la qualité d'âme apparaît inversement proportionnelle à la réussite sociale ou extérieure des héros. Mais le seul rayon de soleil qui traversa la vie des deux moines Nicolas et Hiéronime fut leur amour, dans sa réserve et sa pudeur : c'est lui qui donna à leur existence son sens et sa beauté. Soyons reconnaissants à Tchékhouv d'avoir rendu témoignage dans cette nouvelle, avec sa discrétion et sa puissance d'émotion habituelles, à la grandeur que peut revêtir un amour homophile.

JEAN-CLAUDE VILBERT.

NOUVELLES DE FRANCE

— N° 65 —

par JEAN-PIERRE MAURICE.

RIZO AMARO.

Dernière retombée de cette interminable période électorale, la mise sous le boisseau d'un numéro du *Point*, le N° 266, assez ancien, qui rendait compte d'une enquête minutieuse menée sur place par le Dr Georges Valensin, réputé pour ses travaux en sexologie : « La vie sexuelle en Chine communiste. »

Cette passionnante exégèse corrobore, hélas ! et au-delà, ce que laissent subodorer les quelques renseignements qui avaient pu franchir le rideau de bambou concernant la sexualité en général et, singulièrement, l'homosexualité.

« La vie sexuelle en Chine populaire ne semble pas que modestement (*c'est le moins que l'on puisse dire*) faire leur part aux perversions. L'homosexualité n'existe pratiquement pas (*sic*) selon les psychiatres de Shangai qui disaient même ne pas savoir si elle était punie légalement. Selon l'Anglaise O'Sullivan, féministe habituée de la Chine, la plus étonnante leçon qu'elle donne est l'absence apparente de toute homosexualité : aucune loi ne semble prévue contre elle, la Chine communiste l'ignore ; la Chine d'hier, toutefois, comme le Japon d'aujourd'hui, l'acceptait. »

Il serait bien étonnant qu'un phénomène aussi universel et aussi éternel que l'homosexualité, qui en a vu d'autres, qui existe dans toutes les races et n'importe où sur cette planète, qui a connu tous les régimes, qui a résisté à tous les assauts et à toutes les persécutions ait subitement disparu, dans un peuple de 800 millions d'habitants, par la

NOUVELLES DE FRANCE

seule vertu du petit livre rouge d'un Mao puritain qui n'hésite pas à aller à contre-Mékong de l'Histoire en osant déclarer : « Faire l'amour est une maladie mentale qui gaspille du temps et de l'énergie. »

Ce bon vieux Sigmund a dû retourner son squelette dans sa tombe !

Le baiser sur la bouche étant résolument proscrit comme décadent, sale et anti-hygiénique, de même que la danse à l'occidentale, le flirt à la papa, les tête-à-tête entre personnes de sexe opposé, les mariages précoces, les rapports sexuels trop fréquents entre époux et la masturbation des jeunes (sérieusement envisagée comme une cause de troubles mentaux !), on comprend que, dans ces conditions, les autres perversions soient considérées comme l'abomination de la désolation.

« Les relations sexuelles avant le mariage paraissent presque inexistantes, leur réprobation sociale est totale, mais elles n'entraînent pas de sanctions légales, sauf lorsque le couple d'amoureux surpris dans des rapports sexuels est conduit au bureau proche du parti pour être marié sur-le-champ... en une vingtaine de minutes, y compris le temps d'une visite médicale et de deux photos d'identité. »

C'est à se demander s'ils ne se reproduisent pas par scissiparité !

Quant aux jeunes... « Levés à 5 heures de leurs lit fort dur au matelas en galette et vite plié du dortoir communal, n'étant jamais seuls ensuite, dans un climat monacal, et ne se livrant à aucun excès alimentaire, leur onanisme, s'il reste possible, doit demeurer espacé et discret, bien que, selon l'hygiéniste Luo Ping-chen qui écrivait en 1951, 90 % des Chinois se soient masturbés (*ce qui fait tout de même, si mon ordinateur compte juste, environ 720 millions d'individus !*). »

Bou Diou, cousins, Ya-ma-Mo To Ka Dé-ra-tés...

PAN, SUR LE BEC ! (1)

Qu'il est doux de s'entendre morigéner quand cela est fait avec gentillesse et esprit ! Levez-vous, orages désirés !

(1) Voir « Nouvelles de France » du N° 290 d'*Arcadie* : « Les derniers jours de Pompéi. »

« Notre aimable nouvelliste briguerait-il de devenir un (ou une) émule de Marthe Richard ? » se demande, d'entrée de jeu, mon Honorable Correspondant. Je ne pense pas, cher R. de S., qu'une telle décrépitude me guette, un de mes fantasmes les plus constants, depuis cinquante ans, étant de m'imaginer en Mme Arthur dans le Saïgon 1930, à Biribi, Tataouine ou Sidi-Bel-Abbès...

« Où se situe exactement le *viol de conscience* chez un(e) mineur(e) qui fait le trottoir ? », questionne, plus sérieusement, R. de S. C'est là toute la question, en effet. Je ne pense pas qu'il existe une réponse toute faite.

« Les vingt-sept adolescents assassinés par un sadique, c'est UN cas, comme le fils de trois ans figurant dans un film porno. Des parents indignes, il y en a de tout acabit. Pourquoi ne pas parler de ceux qui les martyrisent, de cette autre mère qui a fait mourir de faim ses deux enfants ? » Et, pourrait-on ajouter, de ceux qui les violent, de ceux qui les séquestrent, de ceux qui les enlèvent et qui les tuent pour de sordides et crapuleuses raisons. La liste est longue, hélas ! des lâches s'attaquent à plus faibles qu'eux. Pourquoi ? Mais tout simplement parce que nous ne traitons ici que des « cas » ayant un rapport quelconque avec l'homosexualité. Par ailleurs, le mauvais comportement des hétéros ne saurait en rien engager la responsabilité ni justifier l'attitude des homos. « Si l'histoire de Ruiz, le petit Porto-Ricain, est lamentable par ses conditions de vie, c'est celle de milliers d'autres de par le monde, malheureux gosses qui n'ont que cette possibilité de ne pas crever de faim par une activité que d'autres pratiquent pour des besoins moindres. » C'est précisément cela que nous déplorons et ce contre quoi nous luttons dans la faible mesure de nos moyens : que des milliers de gosses en soient réduits à trafiquer de leurs charmes pour subsister, que la Société humaine ne leur laisse aucune autre chance de survie. Nous sommes bien d'accord ?

Ce qui n'empêche pas, évidemment, « que la pseudo-ignorance de certains (enfants) ne soit qu'une ignorance entretenue ». Il est vrai que « les enfants, d'instinct, aiment à se dénuder et à s'ébattre *sans contrainte* (voir *Touring-Plein-Air* du 15-2-1978, N° 337, p. 34) et ils ne conçoivent pas du tout la morale des adultes en matière sexuelle ». Nous sommes, sur ce point aussi, d'accord à 100 % mais... il y a une différence fondamentale entre aimer à se dénuder, à s'ébattre, à s'égayer seul, ou entre enfants, voire entre

adultes et enfants si c'est le résultat d'un libre choix et, disons les choses crûment car le sujet est grave, l'intolérable *contrainte physique* qui consiste à se faire sodomiser par des adultes et pour de l'argent sous l'impérieuse nécessité de la misère.

« Qui nommes-tu, cher cousin scandalisé (permets-moi ce tutoiement fraternel bien arcadien) des passants honnêtes ? » Scandalisé, je le suis en effet, mais, comme toi, par l'indifférence hypocrite de ceux qui passent en se bouchant les yeux et les oreilles (Il n'est pire sourd, etc...) pour ne pas se poser de « problèmes » gênants pour leur petit confort personnel et qui se permettent, une fois qu'ils sont passés, de vitupérer contre la société (sans rien faire pour essayer de la changer car c'est trop fatigant), quand ce n'est pas contre les pauvres gosses réduits à ces lamentables expédients ou contre ceux qui en usent et, quelquefois, en abusent. Ce terme, faisant allusion à la chanson de Brassens, était donc d'une amère ironie, laquelle consiste, comme chacun sait, à dire le contraire de ce que l'on pense.

En conclusion : « Il ne s'agit pas, dans ces propos, de faire l'apologie de la prostitution des mineurs ni de s'en féliciter mais seulement d'inciter à la considérer sans les préjugés communs, en toute objectivité, avec indulgence *pour tous ceux qui y trouvent un moyen de vivre avec leur nature* (cela exigerait un long développement qui sort du cadre de cette lettre et de ma chronique — J.-P. M.). Sa multiplication (de la prostitution des mineurs) peut être vue davantage comme une réaction contre l'aliénation de la liberté individuelle beaucoup plus que comme la fin bordeutique d'une civilisation ! » Sur ce dernier point, je laisse, à mon Honorable Correspondant, l'entière responsabilité de son opinion.

Et enfin : « Sont-ils violeurs et criminels, voire répréhensibles, ces clients, d'apporter un peu de quoi vivre à ces gosses dans l'échange de plaisirs naturels que, la plupart, mineurs et majeurs, ne pourraient se procurer autrement ? » Qui peut répondre à cela ? En *Arcadie*, notre but et notre fonction est d'*informer* et d'*aider*, non de *juger* !

Si, parfois, je laisse échapper une opinion un peu trop personnelle, je vous prie de bien vouloir m'en excuser, chers cousins. C'est l'Arcadien-moyen qui laisse percer le bout de l'oreille sous la dépouille du chroniqueur. Soyez donc indulgents pour moi aussi et ne tirez pas sur le pianiste car il fait ce qu'il peut !

ÇA PÉDALE DANS LA CHOUCROUTE !

La grande croisade contre les déviances est-elle engagée ? Dans un article paru dans *Hommes* (N° 35, mars-avril) et intitulé « Hélas l'Europe aussi... », William Cartier déclare : « Une fois n'est pas coutume, la grande vague américaine a déferlé sur l'Europe beaucoup plus tôt que prévu. Le 12 juillet (un mois après le triomphe de miss Bryant) le tribunal de Londres condamnait le magazine *Gay News* à 1 000 livres d'amende et son rédacteur en chef à neuf mois de prison avec sursis assortis d'une amende personnelle de 500 livres pour diffamation blasphématoire envers le Christ... (Depuis 1921 les tribunaux n'avaient pas eu à juger de tels procès !)... Raison d'un tel verdict : un texte du célèbre poète James Kirkup suggérant que le Christ aurait eu des relations homosexuelles tant avec les apôtres qu'avec des centurions romains. C'est une dame très honorable, Mme Mary Whitehouse, qui, comme sa consœur américaine, décida de porter plainte pour blasphème et outrage aux mœurs... Les manifestations intempestives autour d'Old Bailey n'ont probablement pas servi l'apaisement souhaité. »

Fin de citation, comme on dit à la Reu-Teu-Feu. A Londres toujours : le film de P.P.P. *Salo* vient d'être interdit.

Coïncidence ou concertation ?

Il y a deux ou trois mois, selon William Cartier, le tribunal de Kassell, en Allemagne Fédérale, condamnait un enseignant pour apologie du vice et outrage aux bonnes mœurs (pédéraste avoué mais non pratiquant avec ses élèves, il avait seulement dit, durant un cours, son espoir « que l'homosexualité soit acceptée, dans sa façon de vivre, sur le même plan que l'hétérosexualité »).

En Belgique, on vient de sanctionner un groupe d'adultes qui échangeaient et vendaient des films polaroïds de « parties » organisées entre amis...

Et en France ? La (relative) vague de libéralisme qui nous couvrait depuis l'élection présidentielle et cet interminable intermède électoral donne des signes inquiétants d'essoufflement. Le regroupement de plusieurs faits apparemment isolés permet de le penser : Dame Anastasie a repris en mains ses ciseaux castrateurs et William Cartier, décidément bien renseigné, nous signale un lot de films américains « hard porno » qui ne passeront plus sur nos

grands écrans, ainsi que 90 titres de magazines érotico-pornos plus ou moins contraints ou pénalisés dans leurs œuvres vives...

Le Dr Amoroso jouera-t-il les Miss Bryant et les Mary Whitehouse ? Rôles taillés sur mesure. Mais aura-t-il autant de succès que notre Marthe nationale dans « sa grande croisade contre toute déviance, contre tout droit à la différence et à la diversité » ? Qui verra vivra !

Et le pluralisme désorganisé, alors ?

VESPASIEN ET TOPAZE RÉHABILITÉS ?

France-Soir du 24-4, dans la rubrique « Signé Bouvard », avec le sous-titre alléchant : « Chirac a sauvé les dernières vespasiennes » : « Les conservateurs des musées des Arts Décos et du Nouveau Musée demandent au maire de Paris de leur donner des vespasiennes. Il n'y a aucune raison pour que le Président du R.P.R. refuse à des musées les derniers vestiges d'un art dont la disparition se fait si cruellement sentir au niveau de la vessie. Mais les deux conservateurs devront modérer leur envie : la donation prendra du temps... » C'est Bouvard qui l'affirme.

La disparition des précieux édicules et leur remplacement par des bistrots (ce qui est, pour la prostate et la cystite, une sorte de tonneau des Danaïdes car l'usager doit consommer pour uriner et consommer fait uriner) ou par des toilettes publiques souterrainement gardées par des cerbères en jupons commence à lasser la continence du citoyen. « Le Syndicat des chauffeurs de taxis parisiens, principaux utilisateurs..., a déposé une pétition. » Il était temps. Il ne reste, en effet, dans ce qui fut la capitale de l'aisance en 1900, que 43 vespasiennes de type classique et 60 urinoirs prolétaires mais ils ne disparaîtront plus, désormais, que très lentement. Ouf ! Cependant, les « riverains » et les associations familiales n'ayant pas désarmé quant « à l'odeur ou à l'esthétique » deux nouveaux projets tiendront compte, à la fois, « des défenseurs de la morale et des amis de la liberté ». « Le premier prévoit l'édification de toilettes publiques de surface inodores, insonorisées, modernes, surveillées et moins onéreuses que les souterraines (*mais fermées aux heures « de pointe », hélas !*). Le second, plus dissuasif sur le plan des mœurs, stipule — Topaze n'aurait

pas imaginé mieux — qu'une vespasienne ne pourra être installée que devant un commissariat de police. »

Pas moins ! C'est basé sur le fameux principe des vases communicants.

*
**

Justine Putet et Clochemerle ressuscitent.
Quel soulagement !

Et in Arcadia ego !

JEAN-PIERRE MAURICE.

TONY DUVERT

QUAND MOURUT JONATHAN

« *L'histoire de deux garçons, un enfant et un homme* »

Ed. de Minuit — 244 p. — 35 F

STEPHANE MOREAU

LE VOYAGE A MALTE

« *La victime... son frère... un homosexuel...* »

N.R.F. — 175 p. — 40 F

PROMENADE AU PÈRE LACHAISE

par CHRISTIAN GURY.

Le cimetière du Père-Lachaise est un étonnant musée à ciel ouvert et l'un des plus grands jardins publics de Paris. Les touristes japonais, débarqués des autocars, guide en tête, le visitent au pas de course. Les pèlerins d'habitude se dirigent vers les tombes toujours fleuries des spirites ou droit sur le Mur des Fédérés et le carré réservé des personnalités communistes. Au quotidien, un petit peuple de retraités, d'habitants du quartier, de chatomanes — mères nourricières des minets sauvages du lieu — et de père-lachaisiens — historiens érudits et spécialistes en « père-lachaiseries » —, hantent les allées. On surprend aussi, parfois, au hasard d'une promenade entre les mausolées, des amoureux en action et des maniaques de toutes sortes.

L'amour, la vie, la mort font ainsi bon ménage. Dans son ouvrage : *Au Père-Lachaise, son histoire, ses secrets, ses promenades* (1), Michel Dansel, ponctuant son récit d'anecdotes scabreuses et paraît-il authentiques, ne craint pas d'affirmer que le plus célèbre des cimetières parisiens mérite l'appellation : « haut-lieu de l'érotisme ».

Le Révérend Père François de La Chaise, sous l'invocation de qui se place le cimetière — édifié sur l'emplacement d'une propriété des jésuites où résida le confesseur de Louis XIV —, passait, il est vrai, pour un amateur de jeux sexuels variés. Un jour, en voyage, le Père de La Chaise partagea, de concert avec un ami, les faveurs d'une dame ; la chose se sut, et le bruit se répandit des débauches du religieux, bientôt accusé du péché de sodomie (2).

(1) Fayard, 1973. Edition augmentée en 1976.

(2) Rapporté par le *Recueil Clairambault*. Accusation non fondée si l'on en croit Marc Daniel, dans ses *Hommes du Grand Siècle*.

Au Père-Lachaise, l'homosexualité des vivants se perpétue dans le souvenir de l'homosexualité des morts.

**

Dans *Des Français*, Roger Peyrefitte, métreur de Sodome, rapporte une scène père-lachaisienne. « Il vit sortir un jeune homme d'un monument funéraire dont la porte était entrouverte ; ce n'était pas un mort ressuscité. Jeannot, l'observant qui guettait, se glissa à l'intérieur du monument. Les parois étaient couvertes d'inscriptions dont la plupart étaient illustrées et la dernière toute fraîche : « J'ai vingt ans et je meurs de désir », plus des mensurations qui auraient fait bonne figure au Cock Test. Jeannot regrettait que l'ethnologue américain William Mc Lean, qui venait de soutenir en Sorbonne une thèse sur l'Iconographie populaire de l'Erotisme, n'eût pas exploré les cimetières de Paris. Ses réflexions furent interrompues par le retour du jeune homme. Ils fermèrent la porte. Les mesures étaient à peine exagérées. »

D'aucuns n'ont pas manqué de flétrir le mauvais goût de l'écrivain et, pourtant fort peyreffittéen d'ordinaire, Marc Daniel lui-même, incriminant notamment le paragraphe litigieux, s'exclame : « quelques partouzes dans des sacristies, quelques tripotages dans des cimetières ou dans des vespasiennes, quelques cancaneries dans des clubs mondains, ne sont pas toute l'homophilie, tant s'en faut ! » (3).

Pourtant les cimetières inspirent communément les romanciers homosexuels. Il y a dans *l'Interdit de séjour* de Tony Duvert, à ce sujet, quelques pages d'une hardiesse inégalable (4). Et André du Dognon, quant à lui, trouve que les croque-morts sont des gens fort charmants.

Michel Dansel confirme la véracité de la description peyreffittéenne, en donnant des « notes d'observation », clichés et croquis sur le terrain. « Des éphèbes au pantalon trop bien ajusté se laissent volontiers suivre par de respectables messieurs. Généralement, ils évoluent dans le quartier des musiciens ou vers le Columbarium... Mars 1966. C'est le début de l'après-midi. Dans la 28^e Division je me trouve tout près de deux pédérastes. Ça fait plusieurs fois que je les vois ensemble. Le plus âgé se tient baissé, sa tête oscille à hauteur de la braguette du jeune homme qui pousse de

(3) Critique de *Des Français*, *Arcadie*, n° 198, juin 1970, page 304.

(4) Editions de Minuit, 1971, pages 197-198 en particulier.

petits cris. » L'historien du Père-Lachaise transcrit même une conversation entre deux nécrophiles mâles, que tout un chacun — handicapé de préjugés superbes — a le droit d'estimer répugnante :

— Vers le mois de décembre, l'an passé, j'ai eu Jean-Jacques, un jeune homme de quinze ans, empoisonné en mangeant des crustacés, dit l'un.

— Pour moi, répond l'autre, l'année dernière, ça a mieux marché : trois femmes et deux garçonnets (5).

Les faits divers viennent aussi, tristement, illustrer l'homosexualité des cimetières. Sous le titre : « Votre fils a été esquinaté à coups de couteau au Père-Lachaise », le journal *Libération* publie un témoignage effarant ; l'histoire commence de manière bucolique mais s'achève dans le sang. « Je me suis dirigé vers la partie ancienne, et la plus belle, c'est-à-dire le quartier des Maréchaux. Il faut dire que c'est aussi le terrain de chasse d'une drague homo assez discrète. On peut y rencontrer un grand poète aux cheveux blancs, des employés du quartiers, des lycéens de Voltaire... Ça ne gêne personne et c'est leur droit après tout. Sur la longue allée qui y mène, j'ai d'abord croisé un garçon au regard langoureux, mais ça ne m'intéressait pas, j'étais venu pour bouquiner... Plus loin, deux types paraient en s'observant... Soudain, j'ai entendu un hurlement horrible, très long et inhumain, suivi d'un « au secours » de plus en plus faible, à vingt ou trente mètres derrière moi... J'ai vu le garçon à lunettes dans une flaque de sang, l'imper éventré dans le dos et la tête ouverte. Il avait reçu plusieurs coups de couteau » (6).

(5) Sur la nécrophilie, voir le chapitre v, ajouté dans la 2^e édition du livre de M. Dansel : *L'erotisme funéraire*.

Roland Villeneuve, dans *Loups-garoux et vampires*, cite un cas de nécrophilie légendaire, déjà rapporté par Voltaire, celui de Bacchus envers le jeune Polymnus. « La mort ayant emporté l'éphèbe avant que le Dieu ait pu le satisfaire, ce dernier n'en tient pas moins sa promesse. Bacchus lui éleva un tombeau et, en l'honneur du défunt, il fabriqua avec une branche de figuier un phallus qu'il plaça sur ce monument... Bacchus, jaloux de remplir ses engagements, planta le phallus de bois sur le tombeau du défunt, s'assit à nu sur sa pointe et, dans cette attitude, il s'acquitta complètement envers ce simulacre de la promesse qu'il avait faite au jeune Polymnus. »

(6) Pour mémoire, citons un cas de « travestissement » professionnel. En octobre 1977, au cimetière Saint-Jérôme de Marseille, c'est déguisés en femmes et maquillés que les policiers purent arrêter les agresseurs de femmes venues se recueillir sur les tombes.

On ne saurait trop recommander la prudence aux visiteurs du Père-Lachaise. Il est, en ces lieux, si facile de passer du côté des morts.

**

Les Grands Ancêtres de l'homophilie reposent au Père-Lachaise ; les scènes qui se déroulent près de leurs tombeaux leur sont sans doute agréables.

Sentant venir la mort, Oscar Wilde avait envoyé son ami Robert Ross, le jour de la Toussaint 1900, repérer un bel emplacement au Père-Lachaise : « Cher Robbie, lui avait-il dit, il faudrait que nous soyons enterrés l'un à côté de l'autre et quand sonnera la trompette du jugement, dear boy, et que tous les morts se dresseront de leurs tombes, vous et moi, nous prétendrons n'avoir rien entendu. » Inhumée au cimetière de Bagneux, la dépouille d'Oscar Wilde fut transférée, en 1909, au Père-Lachaise, sous le monument réalisé par le sculpteur Epstein et que Philippe Jullian définit : « un sphinx coiffé d'une tiare et remarquablement viril se dégage d'un cube de pierre ».

A l'heure d'aujourd'hui, le sphinx ailé n'a plus rien de viril ! Il était une fois deux anglaises de bonne famille et qui, venues se recueillir sur la tombe de leur illustre compatriote, furent horriblement choquées par la sculpture ; elles fracassèrent à coups de pierre les testicules du sphinx qui, pieusement recueillis par les gardiens du cimetière, servirent ensuite, deux années durant, de presse-papier au conservateur du Père-Lachaise.

Du mausolée d'Oscar Wilde, recouvert de petits dessins, d'inscriptions et de prénoms masculins enlacés dans des cœurs, le pèlerin d'Arcadie, guidé par flèches et graffitis multiples, se dirige vers la tombe de Jim Morrison, celui qu'on avait surnommé « le tigre de cuir, le Shaman-serpent, le roi du rock orgasmique » et qui chantait qu'il faut « aimer son voisin jusqu'à ce que sa femme rentre à la maison » (7).

Le célèbre chanteur pop, victime d'une overdose lors d'un passage à Paris, repose en pleine terre, son humble sépulture encadrée par les hautains caveaux des familles de La Rochefoucauld et autres Law de Lauriston. « Jim est enterré au

(7) Chanson : *La parade molle*.

Père-Lachaise, écrit Jean-Michel Varenne (8). L'image affolante d'un dieu bandant sous le simili-cuir hante encore les midinettes et les jeunots de la Pop. » Et les hippies du monde entier — et les punks, leurs petits-enfants ! —, se rassemblant ici, barbouillent de poèmes à la craie les tombeaux bourgeois d'alentour.

Les homosexuels du patrimoine intellectuel français se révèlent, souvent, très « famille » et reposent avec papamaman, dans le caveau de clan. Ainsi de Marcel Proust (85^e division) et de la plupart de ses amis, Reynaldo Hahn, à quelques mètres de la tombe de l'auteur d'*A la Recherche*, Jacques Bizet (68^e division), Lucien Daudet (26^e division), Raymond Radiguet (56^e division).

Tandis que les Arcadiens saluent les tombes de Jean-Jacques de Cambacères, immortelle « Tante Urlurette », du général Junot, qui aimait Napoléon d'un amour impossible et de Géricault, dont M. Dansel a tort d'écrire qu'il avait « trois passions : les femmes, les chevaux, la peinture » (9), les Arcadiennes se précipitent vers le mausolée corinthien de Mme Sarah Bernhardt, le buste en marbre de Mlle Raucourt, fondatrice de la Secte des Anandrynes ou femmes sans hommes, les tombes de Colette et de Rosa Bonheur, cette dernière portant l'épithète : « L'amitié est une affection divine » (10).

*

**

On voit au Père-Lachaise des monuments déments, on lit des inscriptions incroyables, folies d'un culte funéraire qui raviraient la promenade d'un psychiatre.

Il y a des obélisques, phalliques jusqu'à l'indécence, tels

(8) J.-M. Varenne, *Les poètes du Rock*, Seghers, 1975.

(9) Je n'ai pu retrouver l'emplacement de la tombe de Gustave Fallot, l'étudiant de Besançon qui avait fait venir Pierre-Joseph Proudhon à Paris et vécu avec le philosophe jusqu'à sa mort en 1836, victime du choléra. Daniel Halévy, dans *La jeunesse de Proudhon*, rapporte que l'écrivain, qui avouait : « Je me trouvais seul au monde », passa une heure entière en méditation sur la tombe de Gustave Fallot, au Père-Lachaise.

(10) Bien entendu, cet article ne prétend pas à « l'itinéraire touristique ». Et libre au promeneur de préférer s'attarder devant les tombeaux du Dr Picard, syphiligraphie et bienfaiteur de l'humanité, auteur de *Leçons sur le chancre*, du Dr Cullerier, qui « lança » le préservatif en France et dont l'épithète ne doute de rien : « son nom rappelle ses vertus », ou d'Emma Valadon dite « Thérèse », l'inoubliable interprète de : *C'est moi que je suis la femme à barbe*.

ce phare de 44 mètres de hauteur, qu'on peut apercevoir depuis la Tour Eiffel ou le Sacré-Cœur et qui rappelle la mémoire de Félix de Beaujour, un diplomate oublié. Les « notes d'observation » de M. Dansel, qui ne posent pas au canular, consignent l'existence, au pied de cet obélisque, d'un culte phallique (11).

Il y a des statues bizarres d'artistes qui ne devaient pas l'être moins, tels ce « soldat androgyne, casqué et attentif de face, avec une poitrine galbée de profil, enfin doté d'une croupe proéminente de dos » (12).

Il y a des plaques-souvenirs équivoques, comme celle qui figure au front de la chapelle commune à deux lieutenants-généraux aux armées, le comte Louis Lemoyne et le baron Jean-Pierre Augereau, inhumés ensemble : « Ici reposent deux anciens guerriers, deux amis fidèles. La mort les sépara, la mort les réunit. La gloire est éternelle et l'amitié finit » (13).

Ainsi Plutarque rapporte-t-il qu'Epaminondas, tué à Mantinée, fut enseveli près de Céphisoros, son aimé. Tandis que Théocrite décrit les pèlerinages de Printemps et les concours de baisers qui se déroulaient, à Mégare, sur la tombe de Dioclès, mort en défendant son ami de cœur. Le garçon qui réussissait à appliquer le plus exactement ses lèvres sur les lèvres d'un autre garçon recevait une couronne ; et Théocrite de s'exclamer : « Heureux qui juge les baisers de ces enfants ! »

A quand un concours de baisers dans la chapelle de Cambacérès ? Quel Arcadien osera, le premier, testamentairement, stipuler une embrassade générale sur sa tombe ?

CHRISTIAN GURY.

(11) « Juillet 1966... A minuit dix, dissimulé derrière une stèle, je comptai 15 personnes, dont 9 femmes, devant le plus haut monument du cimetière, celui de Félix Beaujour. Tout débuta par des incantations. La lune éclairait suffisamment l'assemblée. » Hommes et femmes se dénudent, prières, flagellations frénétiques. « Enfin des couples, mixtes ou non, se chevauchèrent à même le sol, pendant que la vieille dame, les yeux levés au ciel, marmonnait des formules en latin et en allemand, que je ne compris pas. »

(12) Michel Dansel, *o.p.*

(13) « Pic de la Mirandole fut lié d'un amour de ce genre avec Girolamo Benivieni : à la mort de celui-ci (1542), ils eurent une pierre tombale commune, dans le cloître de Saint-Marc, avec une épitaphe explicite » (André Chastel, biographe de Léonard de Vinci).

L'HOMOSEXUEL

ET L'ORDRE PHALLOCRATIQUE

Le plus souvent, l'homosexuel ménage la susceptibilité de son entourage en dissimulant les traits caractéristiques de sa nature véritable. Il doit jouer le rôle que son sexe lui impose, sous peine de se voir ridiculisé, méprisé, banni. Certes, la religion est cause de la plupart des tabous sexuels de nos sociétés occidentales, mais ceci n'explique pas la raison pour laquelle ceux qui concernent l'homosexualité restent aussi vivaces, alors que d'autres n'ont plus cours depuis longtemps.

L'opinion publique impose une image-type de l'homosexuel qui ne correspond pas à la réalité sociale. Il serait efféminé, léger et se recruterait principalement parmi les artistes, les danseurs, les couturiers. En fait, ce n'est pas tant la relation homosexuelle qui intéresse la société que l'irruption de la féminité chez un individu mâle, et, par conséquent, que la négation du caractère masculin comme valeur supérieure désirable. Il est en effet plus facile de faire accepter l'homosexualité vécue sur le mode de l'amitié virile que celle où s'exprime la passivité féminine.

La conscience sociale du phénomène homosexuel chez la femme est quasi-inexistante, et celui-ci est souvent considéré comme très différent du même phénomène chez l'homme. Or l'homosexualité réside essentiellement dans l'amour et le désir qu'éprouvent deux êtres du même sexe l'un pour l'autre, ce qui n'exclut pas, *a priori*, la possibilité de relations avec des partenaires de l'autre sexe. Dans une telle acceptation, il ne convient plus de distinguer homo et hétérosexualité, mais il faut parler de sexualité en général comme mode d'expression des attachements affectifs. Une telle bipolarisation de la vie sexuelle serait sans doute tolérée chez la femme, mais il en va différemment chez l'homme. Il sera définitivement classé comme pervers, sans

aucun recours possible. L'homme, de par son sexe, appartient à la classe dominante de la société et, en tant que tel, doit respecter et faire respecter l'ordre phallocratique qu'elle instaure.

Il faut se réjouir des combats féministes qui mine cet ordre millénaire, car la fin du phallocratisme annoncera l'avènement d'une ère propice à l'épanouissement d'une libre sexualité, qu'il ne faut pas confondre avec les débordements névrotiques de certains provocateurs. Car si cette situation nouvelle transformera les mœurs, nous devons construire nous-mêmes les conditions de notre bonheur, et, avant tout, retrouver l'innocence et la simplicité enfouies sous des siècles de répression et de mauvaise conscience.

ALAIN JEAN.

PRIX DU MEILLEUR ROMAN HOMOSEXUEL

Pour ses vingt-cinq ans ARCADIE décernera un **prix littéraire** pour le meilleur roman homosexuel (homosexualité masculine ou féminine) qui paraîtra en langue française entre le 15 juillet 1978 et le 15 avril 1979 chez un Editeur français.

Un jury choisira le meilleur roman.

Au cours du Congrès international de mai 1979 le prix sera décerné.

Et ARCADIE s'emploiera au maximum à sa diffusion.

Tous renseignements complémentaires :

écrire à ARCADIE.

LIVRES ANCIENS LIVRES NOUVEAUX

LE REGARD DU VOYAGEUR

roman par FRANÇOIS-OLIVIER ROUSSEAU (1).

On regarde beaucoup dans nos lettres ces temps-ci (cf. Jacques Chancel : **Le temps du regard**, chez Hachette).

Dans ce premier roman de François-Olivier Rousseau, le regard n'est pas toujours précis, ni clair.

Non que cette odyssee de Benoit Nort à travers tant de pays d'Europe, d'Amérique ou d'Asie soit dépourvue de tout intérêt.

Mais y plane constamment un ennui de vivre « sans plaisir ».

Que ce soit au cours du long compagnonnage qui unit Benoit à une jeune femme, Judy, aussi complexe et désabusée que le narrateur ou lorsqu'il gigolisait en Grèce ou à Berlin, tout est grisaille ou le paraît.

Faut-il voir là une affectation littéraire, à vrai dire sans originalité, ou une tendance profonde de l'auteur ?

D'autres ouvrages nous renseigneront peut-être.

Les personnages épisodiques autour de ces deux héros désaxés ne manquent pas : Julien, l'écrivain raté, un Grec décavé, Rudi, un Allemand, Axel, autre allemand avec qui Benoit se met un temps en ménage, Sinitsine, etc.

De ces pérégrinations sans joie comme sans but, il reste en fin de compte peu de choses.

Benoit couche abondamment, mais ne semble trouver dans une sorte de prostitution morose ni agrément ni même profit.

Faut-il croire que l'auteur exprime sa pensée profonde dans cette remarque : « Il n'y a en fin de compte que des gens irrémédiablement seuls et qui ne sont que la somme de leurs déceptions à travers le temps ? »

SINCLAIR.

(1) Stock.

MES CAHIERS BLEUS

de LIANE de PONGY.

Liane de Pongy. Ce nom reste dans nos mémoires avec ceux d'Emilienne d'Alençon, de Cléo de Mérode, de Caroline Otéro, qui furent les plus célèbres demi-mondaines des années 1900 (1).

Or voici que viennent de paraître les mémoires de Liane de Pongy qui mourut en 1950 à l'âge de quatre-vingt et un ans et si ces mémoires nous intéressent, c'est à plus d'un titre.

Tout d'abord, et surtout, parce qu'elle fut toute sa vie profondément lesbienne et ne s'en cacha pas. Au soir de sa vie elle avoue même qu'elle n'a jamais tellement aimé faire l'amour avec les hommes, ce qui est paradoxal pour une courtisane aussi renommée.

Ensuite parce qu'elle devint princesse et changea complètement de vie en épousant à quarante ans le prince Ghyka, plus jeune qu'elle, appartenant à une grande famille roumaine. Bien que son livre nous révèle qu'elle ne fut pas toujours heureuse avec lui (il fit notamment une fugue avec une jeune amie chérie de sa femme), elle ne le trompa point, sauf, naturellement avec des femmes.

Par ailleurs, elle fut toute sa vie très croyante, mystique et, petit à petit, devint une espèce de sainte, consacrant sa vie à une œuvre religieuse s'occupant d'enfants anormaux qu'elle avait découvert par hasard lors d'un voyage en Savoie.

Enfin Liane de Pongy aimait et savait écrire. Elle publia d'abord *Idylles saphiques* où elle relate ses amours tumultueuses avec l'extraordinaire Nathalie Barney la blonde Flossie dont parle Colette (qu'incidemment Liane détestait : jalousie de lesbiennes ou jalousie d'écrivains ?).

Liane tenait depuis 1920 un journal, sur des cahiers bleus, où elle notait petits ou grands événements de son existence, et parle des gens qu'elle fréquentait et qui furent parmi les plus brillants de cette période : Cocteau, Max Jacob, Sacha Guitry, Yvonne Printemps, le couturier Doucet, Henri Bataille, Salomon Reinach célèbre critique d'art, et bien d'autres personnalités célèbres ou remarquables dont elle avait su s'entourer.

(1) Ed. Plon.

Elle remit ces cahiers, bien avant sa mort, à un Dominicain, le Père Rzewuski, en le laissant libre de publier ou non « ces affreuses confidences » comme elle disait alors. Il les a publiés et il a bien fait.

Car nous voyons ainsi revivre deux époques : la première évoquée par le souvenir de celle qui écrit, celle des années 1900 où Liane était éblouissante de jeunesse, de beauté, de vitalité, allant de bras en bras, masculins ou féminins. La seconde, vécue au jour le jour de 1920 à 1940 où nous découvrons une personnalité complexe de la belle Liane devenue princesse Ghyka, avec son double aspect.

Le premier est sympathique, c'est son charme, son intelligence lucide, sa curiosité à l'égard des choses et des gens, son sens de l'amitié masculine ou féminine, et enfin sa vie intérieure, sa foi profonde.

Mais il y a aussi l'autre aspect, celui d'une femme névrosée, capricieuse, souvent méchante et médisante, orgueilleuse et sophistiquée.

Cependant cela fait finalement un ensemble attachant et son esprit critique nous vaut quelques portraits féroce-ment drôles : Cocteau « son profil coupant de vieille fille inquiète », Colette « boursoufflée de graisse, gonflée de rancune, d'envie et d'ambition », Max Jacob « masque de guignol ».

Et puis il y a, gravé dans son cœur et dans sa chair cet amour pour les femmes, qu'elle sait rendre naturel, évident, délicat. Ainsi rédige-t-elle une de ses lettres de rupture : « Pardonne-moi de t'avoir aimée, puisque je ne pourrai plus te dire que je t'aime. »

Ce fut tout de même quelqu'un de remarquable que Liane de Pongy, princesse Ghyka.

RENÉ SORAL.

RELIURE

DOS EN CUIR — COULEUR VERTE

25 F — Port compris

Préciser l'année désirée

(1971, 1972, 1973, 1974, 1975, 1976, 1977, 1978)

CINÉMA

BANDE DE FLICS

CHAIRBOYS

film américain de ROBERT ALDRICH.

Ce film n'est pas fait pour les délicats. Sa texture est volontairement très grossière. La vie et les distractions quotidiennes d'une équipe de policiers chargés de la police des rues est loin d'être un sujet neuf.

Aldrich y a mis une sorte de hargne caricaturale qui n'est pas dénuée d'intérêt.

Evidemment dans cette anthologie des horreurs d'une grande ville, il ne pouvait laisser de côté l'homosexualité.

A trois, sinon à quatre reprises il s'attaque à ce thème sans imprévu.

Nous avons droit à un sketch presque parodique entre une vieille tante flanquée d'un caniche rose et un policier attaché à un arbre et privé de son pantalon par des collègues facétieux.

Une autre scène, un peu longue, nous détaille les agissements et les provocations des agents de la mondaine dans des toilettes publiques.

Enfin le passage le plus émouvant et le plus humain est celui où l'extravagant Don Scuzzi, le chef caricatural de la mondaine, prend en pitié un jeune homosexuel convaincu d'outrage public à la pudeur et le laisse partir. Non sans lui demander de s'entourer de conseils et d'éviter à l'avenir ce genre de piège grossier.

Enfin un jeune homosexuel est tué dans un parc au cours d'une crise par un policier atteint de claustrophobie et d'hallucinations consécutives à la guerre du Viet-Nam.

Tels sont les échantillons parmi bien d'autres scènes de saoulographies, partouzes, flagellations, pugilats en tout genre et autres délices qui figurent au menu.

Bon appétit, chers Arcadiens !

J.C. Lattès

LA MAITRESSE LÉGITIME

film italien de MARCO VICARIO.

Ce film, résolument situé dans les années 1880, ce qui permet toutes les afféteries de costume, d'équipages, etc., n'est pas dépourvu de charme.

Par sa psychologie, il rompt en visière avec beaucoup d'idées reçues à cette époque.

La condition sociale des paysans et citadins, l'anarchie de certains intellectuels, l'anticléricisme assez caricatural, l'étroitesse d'esprit des classes aisées, y sont dépeints sans réticence.

Sur le chapitre des mœurs, l'homosexualité masculine est simplement évoquée, mais le lesbianisme par contre se trouve à diverses reprises décrit sans ambiguïté et se taille, si l'on peut dire, la part de... la lionne. Les amours triangulaires sont complaisamment montrées, bien entendu, sous leur face la plus attrayante.

Ouvrage bien faite indubitablement, personnages et paysages ont été très soigneusement choisis et filmés.

L'anecdote, assez peu vraisemblable, peut difficilement émouvoir ou captiver. Le spectateur aura même quelque peine à se passionner pour l'évolution de Laura Antonelli vers une liberté sexuelle absolue et les tourments un peu fastidieux de Mastroiani.

Reste une œuvre estimable qui, sans doute, divertira plus nos sœurs arcadiennes que le gros de la troupe, tant il est malaisé de plaire à tous en ce bas monde.

SINCLAIR.

BETSY

film américain de DANIEL PETRIE.

Ce film coule lent et majestueux (2 h 05) comme un fleuve, mais tous les fleuves ne vous emportent pas et Betsy ne vous arrache pas à votre fauteuil.

Pas question de vous conter par le menu les péripéties de la gent Hardeman, une dynastie de la construction automobile — style Ford. Bornez-vous à savoir qu'entre le grand ancêtre — Loren Hardeman I — et le petit fils Loren III, plus soucieux d'électro-ménager que de nouveaux modèles, s'insère un rejeton indigne, Loren II.

Ce dernier est homosexuel et il en est puni. Son père (Laurence Olivier) prend sa place dans le lit conjugal et quand il découvre son infortune, le malheureux mari se suicide.

Son ami de cœur — maître-chanteur parfaitement — infect — est proprement défenestré par quelques truands de la mafia.

Voilà ce qu'il en coûte de s'attaquer aux puissances régnautes.

On ne voit rien absolument que de très conventionnel dans ces peintures.

Une fois de plus le rôle le plus ingrat, sinon le plus odieux, est réservé aux homosexuels, aussi dépravés que perfides comme chacun sait !

Bien évidemment il ne convient pas de chercher dans l'adaptation d'un best-seller américain des notations très neuves.

Disons que l'entreprise est soignée et livrée sous emballage luxueux de cellophane miroitante.

Il y a toujours une clientèle pour ce genre de produits — Si le cœur vous en dit...

Pour être impartial, mentionnons toutefois que le pater familia pré-cisant ses volontés dernières a un mot de regret pour le sort navrant de son fils.

J.C. Lattès PUBLIE**BARBARIE
COAST**

Michel Grisolia

**BARBARIE
COAST**

Michel Grisolia

296 pages
45 F**ENFIN UN ROMAN GRAND PUBLIC
QUI RESPECTE LA DIFFÉRENCE**

“Nous sommes tous mutilés de notre identité par une société plus répressive qu'elle en a l'air”.

Barbarie Coast. p 286**BON DE COMMANDE**

Ce livre est en vente dans toutes les librairies. Si vous ne le trouvez pas, vous pouvez vous le procurer à la Librairie Édition Spéciale, 24, rue de l'Abbé Grégoire, 75006 Paris.

Je désire recevoir **BARBARIE COAST** de Michel Grisolia.

Nom

N° Rue

Code postal Ville

Ci-joint mon règlement, soit 50 F (45 F + 5 F de port) par chèque bancaire, chèque postal 3 volets ou mandat postal à l'ordre des Éditions Lattès.

« LA PROSTITUTION DES ENFANTS »

Aujourd'hui Madame du 31 mars 1978 évoquait un sujet difficile sur Antenne 2, entre 14 h 05 et 15 h : « La prostitution des enfants. » Pour traiter ce sujet, il y avait là, rassemblés sur le plateau, outre les animateurs de l'émission, Thierry Dorfsman, éducateur ; le juge Xuereb ; le commissaire Lefevre de la brigade des mineurs et une téléspectatrice, Mme Padel. Il y avait aussi Gabriel Matzneff, écrivain, l'auteur des « moins de seize ans » ; Francis Gangloff, un jeune luxembourgeois, qui s'était livré à la prostitution, une jeune fille anonyme qui affirmait vouloir s'en sortir. Une importante séquence a été consacrée à un très jeune prostitué, Marc (12 ans).

La prostitution, c'est un sujet **sérieux**. Comme le rappelait le commissaire, la prostitution est **libre** en France. Ce qui demeure interdit relève naturellement de la notion d'« ordre public ». La répression sanctionne le **délit de racolage** et tous les faits de nature à **provoquer la « débauche » d'autrui**. Cette précision revêt un grand intérêt, dans la mesure où la réaction moralisante voudrait voir mettre en cause la liberté pour chacun de disposer de son corps comme il l'entend, même en le traitant comme une marchandise susceptible de négoce. La téléspectatrice en question n'a-t-elle pas été jusqu'à réclamer les foudres de la loi pour le « client » ? Evidemment, la liberté de se prostituer ne saurait se combiner avec l'obligation de se prostituer telle qu'elle est imposée par des proxénètes ou avec l'exploitation matérielle et morale des personnes qui se livrent à ce type d'activité.

La prostitution des enfants, c'est un sujet **grave**. Ce sont les Etats-Unis d'Amérique qui ont attiré notre attention sur ce problème. Un numéro de Paris-Match, le n° 1482 du 21 octobre 1977, dénonçait ce nouveau fléau.

Les participants au débat d'Aujourd'hui Madame ont su maintenir à l'émission un ton de grande **dignité**, mais les risques de **confusion** n'ont pas toujours été évités. Était-il question de la prostitution des mineurs ou du droit des adultes (et des mineurs) à entretenir une relation sexuelle et affective avec une personne de leur choix, quel que soit son âge ? Pourquoi a-t-on insisté plus particulièrement sur la prostitution homosexuelle alors que la prostitution des mineurs est **plus importante en ce qui concerne l'hétérosexualité** ?

En outre, une telle émission suscite des interrogations et appelle la formulation de questions redoutables dans leur absolue simplicité.

Où commence et où finit la prostitution ? Si le critère de l'argent et de l'intérêt pécunier ou autre paraît déterminant, beaucoup de relations semblent devoir ne pas être considérées comme gratuites.

Si un ouvrier loue sa force musculaire, donc son corps à un patron, dans une société où l'argent règne à tous les échelons et à tous les niveaux, en quoi un homme ou une femme seraient-ils coupables d'assigner une valeur marchande au rapport sexuel ?

Evidemment, pour le mineur, la loi, depuis 1958 prévoit l'assistance éducative en partant de l'idée que le mineur est en danger moral.

A quoi cela sert-il de souligner les dangers de la relation homosexuelle pour un enfant ou un adolescent, d'insister sur les traumatismes, l'impossibilité d'avoir, par la suite, une vie de famille en raison de l'aversion pour les femmes qui en serait résultée ? Dans certaines conditions d'aviissement, toute relation sexuelle, qu'elle soit hétéro ou homosexuelle, comporte un certain nombre de risques pour l'équilibre psychique et affectif.

Il y a deux espèces de prostitution : la prostitution des hommes et la prostitution des femmes, la prostitution hétérosexuelle et la prostitution homosexuelle, la prostitution des mineurs et la prostitution des adultes, eux-mêmes beaucoup plus nombreux que les mineurs de la même façon que les femmes l'emportent sur les hommes. L'importance de la prostitution homosexuelle est relative à l'importance de l'homosexualité **ni plus ni moins**. Les relations sexuelles des mineurs et des adultes ne s'inscrivent pas nécessairement dans le cadre de la prostitution. S'il y a des adultes jouisseurs, cyniques, il y en a d'autres désintéressés, animés de l'idéal le plus élevé. Toute extrapolation de la situation des Etats-Unis à la France serait mensonge et imposture.

Prostitution des mineurs ? Prostitution des adultes ? Un sujet grave, un sujet sérieux, répétons-le qui mérite mieux que des rapports, l'oubli d'un tiroir ou le fracas des médias.

Les remèdes ne sont pas ceux de la répression. On les connaît : l'amélioration des conditions socio-économiques des classes défavorisées ; des foyers heureux et équilibrés ; de meilleures relations parents et enfants, dans la liberté et dans la responsabilité ; des centres d'accueil pour enfants et adolescents ; une lutte sans merci non contre la prostitution, mais contre l'exploitation de la prostitution d'autrui qui fournit au « milieu » les liquidités dont il a besoin ; l'instauration de valeurs nouvelles, qui ne serait pas la restauration des valeurs anciennes ou le triomphe de l'ARGENT-ROI.

A ce prix, mais à ce prix seulement, on n'entendra plus la voix de Francis (17 ans), de Marc (12 ans) et des autres nous raconter de sordides histoires hétéro ou homosexuelles d'amour sans amour, dans lesquelles toute communication se trouve abolie, tandis que la quête d'argent tient lieu de sentiment humain.

PIERRE FONTANIE.

RESTAURANT VANCOUVER

64, rue de la Verrerie - Paris - Tél. : 272-67-63

(Métro : Hôtel-de-Ville)

Ouvert tous les jours sauf Dimanche

*

Spécialité :

LE PAVÉ DES HALLES

(la formule Vancouver 28,50 F)

CARTE

— Vous y serez accueilli par deux charmants Arcadiens —

MARCEL GUERSANT

JEAN-PAUL

Ed. de Minuit — 535 p.

Un livre qui, à sa parution, a connu un retentissement extraordinaire et qui a marqué des milliers d'homophiles. Les Editions de Minuit voudraient rééditer cet ouvrage important.

Il faut mille acheteurs au minimum.

Au lieu de 80 F, prix de vente en librairie, les Ed. de Minuit le proposent à 60 F aux membres d'*Arcadie*.

SOUSCRIVEZ DÈS A PRÉSENT.

Un ouvrage souvent réclamé, épuisé depuis de nombreuses années.

En outre, une telle émission suscite des interrogations et appelle la formulation de questions redoutables dans leur absolue simplicité.

JEAN-PIERRE KRETTNICH

PEINTURES - DÉCORATION d'Appartement

93, RUE DU RUISSEAU — 75018 PARIS

Téléphone : 258-15-12

VOTRE ASSUREUR

incendie - auto - vie
épargne - retraite
accidents - vol, etc...

Raymond MAURE

6, impasse du Cadran - 75018 PARIS

Tél. : 252-31-40 le matin

*

Se rend à votre domicile sur simple appel téléphonique
Présent au club chaque week-end

**ROGER
PALOT**

décorateur

654-14-37

**ARCHITECTURE INTÉRIEURE - APPARTEMENTS
MAGASINS - BUREAUX - STANDS**

A L'ARTISAN

9, rue de Charonne, 75011 PARIS

Téléphone : 700-54-53

*

Retenir sa table

*

CLAUDE VOUS PROPOSE...

de 12 à 22 heures tous les jours,
sauf le dimanche

un choix de bonnes grillades, servies avec gentillesse,
dans une ambiance agréable, à des prix sans surprise.

ARCADIENS - ARCADIENNES

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS EST RÉSERVÉ A

L'HOTEL-RESTAURANT St-JAMES

* * N N M. PUJOL

*

Son cadre - Son restaurant

*

TOUTES LES CHAMBRES AVEC SALLE DE BAINS - W.C.
TÉLÉPHONE PRIVÉ — CHAUFFAGE CENTRAL

Ouvert toute l'année
Tél. : 24-06-36

15, rue Gambetta
64200 BIARRITZ

LA MÊME DIRECTION VOUS PROPOSE

HOTEL STAR 1 * NN

87, avenue Emile-Zola, PARIS - Tél. : 578-08-22

Métro : Charles-Michel

60 chambres avec téléphone - Ascenseur

HOTEL SPLENDID RÉSIDENCE ÉMILE-ZOLA 2 * NN

54, rue Fondary, 75015 Paris - Tél. : 575-17-73

Métro : La Motte-Picquet - Emile-Zola

40 chambres avec bain-douche - W.C. - Télévision

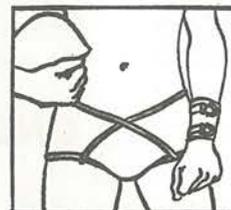
LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA ASSURÉ

— 366 —

Amis d'ARCADIE, chez

BARLAY

CHEMISIER-TAILLEUR



SLIP RUBEN TORRES

167, bd du Montparnasse, 75006 PARIS

Tél. : 326-91-66

(Ouvert du lundi midi au samedi soir inclus)

Vous trouverez un accueil sympathique

Toutes les nouveautés

— UNE FLEUR POUR CHACUN —



*Le Spécialiste du Sous-Vêtement
Américain en Cuir*

Boy's Cuir

Boite Postale: N° 33
13005-MARSEILLE

CATALOGUE et DOCUMENTATIONS

Joindre 10 F pour frais d'expédition



S oins du visage
A ction relaxante
L 'attention du spécialiste
V isagisme et prothèse capillaire
A maigrissement par sudation
T onification ou gymnastique passive
O u par l'ionisation
R ayons et bronzage artificiel
E pilation et modelage corporel

L'HEURE DU CHOIX !

VOUS,

Homme moderne qui évoluez avec votre temps :
qui reconnaissez la nécessité des soins du corps,
du visage et de la chevelure,

VOUS AVEZ CHOISI

LE CLUB D'ESTHÉTIQUE SALVATORE

esthéticien, visagiste de renommée internationale sera pour vous
un auxiliaire attentif aux exigences de votre esthétique et de votre
bien-être.



PRIX MODÉRÉS

Sur rendez-vous du mardi au samedi de 9 à 19 heures

Consultation gratuite

18, RUE DES MESSAGERIES — PARIS

Métro Poissonnière — Parking privé

Tél. : 824-60-12 - 824-48-61